

ANALYSE DYNAMIQUE DES QUARTIERS EN DIFFICULTE

dans les régions urbaines belges

***Christian Vandermotten,
Pierre Marissal
& Gilles Van Hamme***

Institut de Gestion et d'Aménagement
du Territoire

ULB Université Libre de Bruxelles

***Christian Kesteloot,
Katrien Slegers
& Lien Vanden Broucke***

Instituut voor Sociale en
Economische Geografie

KUL Katholieke Universiteit Leuven

***Bertrand Ippersiel,
Stanislas de Bethune
& Renaud Naiken***

ICEDD Institut de Conseil et d'Etudes
en Développement Durable



Grootstedenbeleid
Politique des Grandes Villes



**POD
SPP**

Maatschappelijke Integratie
Intégration Sociale

*ANALYSE
DYNAMIQUE
DES QUARTIERS
EN DIFFICULTE*

dans les régions urbaines belges

*Christian Vandermotten,
Pierre Marissal
& Gilles Van Hamme*

Institut de Gestion et d'Aménagement du Territoire
Université Libre de Bruxelles

*Christian Kesteloot,
Katrien Slegers
& Lien Vanden Broucke*

Instituut voor Sociale en Economische Geografie
Katholieke Universiteit Louvain

*Bertrand Ippersiel,
Stanislas de Bethune
& Renaud Naiken*

Institut de Conseil et d'Etudes en Développement Durable

1	INTRODUCTION	p.5
2	METHODOLOGIE, SELECTION ET DESCRIPTION DES VARIABLES	p.11
3	RESULTATS ET TYPOLOGIES	p.19
4	DESCRIPTION DES RESULTATS PAR REGION URBAINE	p.27
	Anvers et Malines	p.31
	Gand et Saint-Nicolas	p.34
	Bruges et Ostende	p.37
	Hasselt-Genk	p.39
	Courtrai	p.41
	Liège et Verviers	p.42
	Charleroi, La Louvière, Mons	p.45
	Namur	p.48
	Tournai	p.49
	Bruxelles et Louvain	p.50
5	CONCLUSION	p.55





1

Introduction

Les villes européennes, et en particulier les plus grandes parmi elles, peuvent être présentées selon deux images opposées.

D'une part, depuis maintenant deux décennies, les régions métropolitaines montrent des taux de croissance économique supérieurs ou égaux aux performances nationales, alors que l'inverse prévalait durant les années 1960 et 1970. Ceci traduit l'insertion privilégiée de ces régions métropolitaines dans les réseaux tertiaires internationaux, dont elles sont les noeuds. A l'inverse, durant les décennies précédentes, elles souffraient de phénomènes de désindustrialisation, maintenant pratiquement menés à leur terme. Dans le contexte actuel d'économie plus flexible, les redéploiements économiques privilégient les régions urbaines disposant des meilleurs potentiels en matière de sous-traitance, en particulier en services de hauts niveaux, et en matière de diversité et de qualification de la main-d'œuvre. Il est vrai que ces croissances économiques favorables profitent parfois plus aux zones périurbaines qu'aux centres mêmes de ces régions métropolitaines. Il est vrai aussi que les zones urbaines dont les structures étaient dominées par l'omniprésence d'une industrialisation ancienne profitent mal ou pas de cette revitalisation économique. Elles souffrent particulièrement des problèmes de vieillissement de la population et des héritages pesants en matière de qualité environnementale.

Les pouvoirs publics, bien plus conscients que jadis des atouts que représente le patrimoine urbain, de l'image que donnent leurs villes dans les compétitions inter-urbaines qui se développent à l'échelle internationale, et en même temps soucieux de fixer en ville des habitants susceptibles d'en renforcer les bases fiscales, renforcent et développent des politiques d'amélioration des cadres de vie urbains, de rénovation des bâtiments anciens et des voiries, de contrôle du développement de la circulation automobile anarchique, de promotion des transports publics. Elles tranchent par rapport aux politiques urbanistiques sauvages, destructrices du tissu urbain traditionnel, à la promotion inconsidérée de l'automobile et de la résidence périurbaine qui avaient prévalu dans les premières décennies de l'après-guerre. Le paysage urbain s'est incontestablement amélioré durant les dernières années, même si d'énormes efforts restent à faire.

Mais d'autre part, ces villes, et paradoxalement peut-être plus encore celles qui "gagnent" dans les compétitions inter-urbaines que les autres, connaissent une exacerbation des dualisations sociales qu'elles abritent. L'économie urbaine contemporaine fournit

proportionnellement moins d'opportunités de travail aux populations peu qualifiées que celle, plus industrielle, de jadis. Au même moment, les formes nouvelles de l'immigration des populations pauvres recherchent dans les plus grandes villes où elles se concentrent, les solidarités que peuvent fournir des niches ethniques. Les villes sont aussi souvent des lieux de refuge pour les exclus d'une économie contemporaine beaucoup plus flexible, qui soumet les firmes aux exigences croissantes d'une rentabilité à court terme. On comprend donc que les agglomérations urbaines économiquement dynamiques, au premier rang desquelles en Belgique la Région de Bruxelles-Capitale, puissent simultanément souffrir de taux de chômage très élevés. En outre, les succès mêmes de la revitalisation urbaine peuvent conduire, à travers les hausses des prix de l'immobilier, des biens et des services dans les quartiers qui en bénéficient, à en éloigner les populations les plus fragiles. Ces dernières se concentrent alors dans les quartiers les plus dégradés, les seuls qui leur restent accessibles, contribuant ainsi à augmenter les disparités sociales intra-urbaines en même temps que se maintiennent, voire se renforcent encore, celles entre les villes centrales et leurs grandes périphéries suburbaines.

On comprend dès lors l'importance que le Gouvernement fédéral accorde aux politiques urbaines. Les grandes tendances évoquées ci-dessus se retrouvent à travers toute l'Europe. Toutefois, chaque pays les décline selon ses spécificités nationales.

SUBURBANISATION

Tout d'abord, la Belgique a connu après la Seconde Guerre mondiale un mouvement de périurbanisation particulièrement vigoureux, qui s'est d'ailleurs inscrit dans le prolongement d'un fort développement de l'habitat semi-rural de navetteurs, déjà présent depuis la fin du 19^{ème} siècle, dans un petit pays densément sillonné par les chemins de fer et les vicinaux. Cette périurbanisation a concerné de larges fractions des classes moyennes, sans parler des classes aisées, et a été soutenue par des politiques de promotion de l'accès à la propriété privée du logement. Il en résulte un fort affaiblissement de la base fiscale des communes urbaines centrales. En contrepartie, le logement social a été moins développé que dans d'autres pays. Il a souvent pris la forme, dès l'entre-deux-guerres, de cités-jardins. A l'inverse, les grands ensembles sont relativement peu fréquents, à la différence par exemple de la situation française, où les couronnes de HLM qui entourent les villes témoignent des besoins insatis-

faits accumulés avant la guerre et de l'explosion urbaine durant les années qui ont suivi le dernier conflit mondial.

Malgré les volontés de régulation du phénomène exprimées par les politiques d'aménagement du territoire, tant en Région flamande que wallonne, cette périurbanisation se poursuit à un rythme soutenu. Elle prend même aujourd'hui la forme d'une rurbanisation, atteignant l'ensemble du monde rural.

Bien plus qu'en France, mais plutôt à la manière du modèle anglo-américain, les populations socialement fragilisées ont donc tendance en Belgique à se concentrer dans les parties centrales des grandes villes, en première couronne autour du centre historique et dans les anciens quartiers industriels. Une part importante de ces populations occupe en location les segments les plus dégradés du secteur immobilier privé vieilli. On l'a dit, les ensembles de logements sociaux sont plus rares. On les trouve aussi dans les anciens corons d'habitat ouvrier édifiés par les entreprises industrielles et minières, essentiellement dans l'ancien axe industriel wallon, ou dans certains ensembles de cités-jardins, comme ceux édifiés par les entreprises charbonnières en Moyen-Limbourg.

GENTRIFICATION

Depuis une vingtaine d'années, à Bruxelles d'abord, mais le phénomène diffuse aujourd'hui dans d'autres grandes villes, on assiste, parallèlement à la poursuite de la périurbanisation, à un mouvement que l'on qualifie sous le terme de "gentrification". Il s'agit d'un phénomène d'investissement de certains quartiers centraux, le plus souvent dotés d'un fort potentiel culturel, bien fournis en immeubles de qualité du 19^{ème} ou du début du 20^{ème} siècle, par une population de jeunes, isolés, bien formés, en début de parcours professionnel. Cela peut aussi concerner, à Bruxelles, une population de cad-

res ou de fonctionnaires étrangers. Cette population participe grandement à la revitalisation de ces quartiers, même si elle n'a pas toujours des revenus élevés (ou s'ils ne sont pas taxables, pour ce qui concerne les fonctionnaires à statut diplomatique ou européen). Mais sa présence contribue évidemment aux effets d'éviction et de dualisation sociale évoqués ci-dessus. Les pouvoirs publics doivent donc veiller à contrôler les effets négatifs éventuels de ces revitalisations urbaines, qu'ils encadrent d'ailleurs par les politiques d'aménagement qu'ils développent. Ceci est d'autant plus vrai que, on l'a dit, les dotations en logements sociaux sont encore insuffisantes pour rencontrer les besoins.

On verra, dans l'étude qui suit, la diversité des types de quartiers défavorisés. Les quartiers bruxellois du 19^{ème} siècle, occupés par une population de locataires immigrés ou issus de l'immigration, les cités-jardins et les corons wallons ou limbourgeois, occupés par des ouvriers pensionnés propriétaires, les cités de logements sociaux où se concentrent de graves détresses, nécessitent certainement des traitements et des politiques différenciées. Un quartier de locataires réclame des choix différents d'un autre de propriétaires. Les structures par âge peuvent influencer les besoins. Les questions liées à l'insertion professionnelle ne sont pas partout semblables.

UN NOUVEL ATLAS

Cette recherche se veut plus qu'une actualisation de l'étude de 2001, parue sous le titre "*Structures sociales et quartiers en difficulté dans les régions urbaines belges. Sociale structuren en buurten in moeilijkheden in de Belgische stadsgewesten*". Quoique cette étude antérieure soit relativement récente, sa réactualisation est apparue nécessaire à plusieurs titres, relevant tant de l'amélioration de la méthodologie que de la disponibilité de nouvelles données.

Du point de vue méthodologique, l'étude exploratoire précédente confrontait deux indices synthétiques, mis au point de manière indépendante par les deux équipes universitaires et fondés l'un sur une approche inductive, l'autre sur une approche déductive. Ils ont permis d'identifier, sur la base d'un ensemble d'indicateurs identiques appliqués au territoire des 17 plus grandes régions urbaines belges, délimitées à partir des données du recensement 1991 (H. Van der Haegen & al. 1996), les quartiers cumulant le plus de difficultés sur le plan socio-économique et urbanistique. La confrontation des deux méthodologies conduisait à des résultats largement corrélés entre eux, ce qui rend d'ailleurs compte de la lourdeur du phénomène qui affecte ces quartiers. De la sorte, il a semblé souhaitable, pour des raisons évidentes de simplicité, de ne plus retenir qu'un indice synthétique unique, plutôt que le couple d'indices initialement proposés. Par ailleurs, il est apparu utile de soumettre le nouvel indice synthétique aux réactions critiques d'acteurs privilégiés de terrain. Dans cet objectif, une enquête a été menée, sur la base d'un indice synthétique provisoire, dans toutes les communes où avaient été identifiés des quartiers en difficulté lors de la précédente étude. Si les résultats de ces enquêtes n'ont pas fondamentalement remis en cause ni la méthodologie ni la fonctionnalité de l'indice, ils ont cependant conduit à modifier légèrement le choix des variables participant à sa construction. C'est cet indice modifié qui sera présenté ici.

Cette nouvelle approche méthodologique et le choix de nouveaux indicateurs rendent cependant scientifiquement impossible la comparaison entre les résultats des deux études, au niveau de l'indice synthétique. Nous conseillons donc au lecteur d'éviter ce type de comparaisons et d'estimer cette étude à sa juste valeur.

UNE NOUVELLE TYPOLOGIE

La typologie des quartiers en difficulté proposée en 2001 était apparue difficile à utiliser de manière instrumentale, dans le cadre de politiques opérationnelles. Il a semblé souhaitable de lui adjoindre cette fois des indicateurs thématiques synthétiques permettant de situer le niveau des quartiers sur plusieurs dimensions spécifiques potentiellement liées aux phénomènes de précarité (logement, marché du travail, formation, santé, ...).

L'analyse qui suit révèle de grandes permanences structurelles, mais suggère aussi des évolutions significatives. Au rayon des permanences, la meilleure situation des villes flamandes, la présence de nombreux quartiers en difficulté dans les villes wallonnes d'ancienne industrialisation et, dans une moindre mesure, à Anvers, la gravité particulière des problèmes et l'ampleur du nombre de personnes touchées à Bruxelles, pour une très large part dans les quartiers caractérisés par une forte population immigrée ou d'origine immigrée. A celui des évolutions, la progression du phénomène de gentrification à Bruxelles, mais aussi maintenant, dans une moindre mesure, dans d'autres grandes villes, un optimisme très prudent quant à l'évolution des quartiers où se concentrent les populations immigrées, qui témoigne peut-être d'une légère amélioration de leurs conditions d'insertion, mais en revanche une dégradation sensible de la situation dans les quartiers de logements sociaux, qui rend peut-être partiellement compte d'une meilleure sélectivité dans l'accès à ce type de logements.



2

*Méthodologie,
sélection
et description
des variables*

METHODOLOGIE

La stratégie indirecte utilisée ici pour définir et délimiter les quartiers en difficulté est fondée sur des données agrégées à partir desquelles il est proposé de localiser les lieux où se concentrent une série de problèmes.

Dans une telle méthodologie indirecte, les quartiers défavorisés sont définis sur la base d'indicateurs qui, en fonction d'une connaissance du terrain, traduisent dans leurs combinaisons les difficultés sociales dans les quartiers, même si chaque indicateur pris isolément ne rend pas nécessairement compte de manière univoque de détresses sociales. Cette méthodologie rend ainsi compte des effets spatiaux cumulatifs qui conduisent à renforcer les effets de la pauvreté là où se concentrent spatialement des précarités relevant de plans différents.

Du point de vue des unités spatiales, les analyses qui suivent seront menées à l'échelle du secteur statistique. Ce choix s'impose, le secteur statistique étant le seul découpage infra-communal permettant de réunir régulièrement un ensemble de statistiques homogènes et cohérentes pour l'ensemble des 17 régions urbaines ici prises en considération. Par ailleurs, certains secteurs statistiques réunissent des quartiers en réalité fortement hétérogènes. Les résultats doivent alors être lus avec précaution.

SELECTION ET DESCRIPTION DES VARIABLES

Les deux centres d'études universitaires associés en 2001 avaient alors opté pour une sélection non concertée des variables. L'IGEAT (ULB) avait sélectionné des variables de manière inductive, en veillant à inclure dans son analyse toutes celles ayant une forte relation présumée avec différentes dimensions de la précarité et des difficultés des quartiers urbains. L'ISEG (KULouvain) avait, pour sa part, sélectionné un jeu de variables de façon plus déductive, en se basant sur ses travaux antérieurs. La très bonne corrélation (0,95) entre les deux indices ainsi obtenus, ainsi qu'une volonté de simplification, ont conduit pour cette nouvelle étude à fusionner les deux méthodes. Les vingt-deux variables suivantes ont ainsi été retenues:

1)

Part des logements occupés par leur propriétaire

(Source: enquête socio-économique 2001)

Le fait d'être propriétaire de son propre logement peut n'être pas incompatible en soi avec le maintien d'une réelle situation de précarité, voire avec une aggravation de la pauvreté, entre autres lorsque l'accès à la propriété s'accompagne de trop lourdes charges d'endettement. Certains logements occupés par leur propriétaire peuvent être inadaptés à la taille du ménage, ou avoir été acquis dans un état fortement dégradé, sans que leur propriétaire puisse faire face, faute de moyens, aux travaux de rénovation nécessaires, ou même aux dépenses de simple entretien. Cela se produit, entre autres quand l'achat est contraint par la hausse des loyers et/ou par la menace d'être refoulé hors d'un quartier où l'on a accès à des infrastructures et des réseaux sociaux indispensables au ménage. Inversement, une partie du secteur locatif n'est accessible qu'à des ménages à hauts revenus, par exemple aux ménages liés aux hautes fonctions internationales, que la forte mobilité spatiale détourne souvent du secteur acquisitif hors de leur pays d'origine.

L'insertion des ménages sur le secteur locatif n'en traduit pas moins, en moyenne, un moindre pouvoir d'achat et une moindre capacité d'accumulation patrimoniale, associée non seulement à une qualité de logement souvent inférieure, mais aussi à une plus grande mobilité résidentielle qui empêche la création et l'entretien de réseaux sociaux de voisinage durables et efficaces.

L'exception de ce point de vue était, jusqu'il y a peu, le logement social, pour lequel la combinaison d'un prix de logement avantageux et d'une qualité suffisante expliquait une stabilité résidentielle très forte. Mais les difficultés financières des sociétés de logement social et la précarité financière croissante du public occupant ce secteur du logement entraînent une érosion de cette stabilité.

2)

Indice de disponibilité en espaces intérieurs

(Source: enquête socio-économique 2001)

Liée aux revenus, et dépendante en moyenne du standing du ménage, la disponibilité en pièces au sein du logement conditionne aussi la possibilité pour les membres du ménage de s'isoler, ce qui peut par exemple avoir des conséquences importantes

pour le travail scolaire et les activités réclamant des efforts de concentration. On notera néanmoins qu'à standing égal, les logements des quartiers centraux sont en moyenne plus petits.

L'indice retenu ici résume 5 variables liées au nombre et aux types de pièces disponibles :

- part des logements disposant d'un living (salon+salle à manger);
- part des logements disposant d'une salle de jeux, de loisir, etc.;
- part des logements disposant d'un bureau séparé à usage privé;
- part des ménages disposant d'une salle de bains;
- nombre de pièces par habitant (non compris les caves, greniers, halls, vérandas, garages, etc.).

3)

Indice de l'état perçu du logement

(Source: enquête socio-économique 2001)

et

4)

Part des logements non équipés du chauffage central

(Source: enquête socio-économique 2001)

L'état du logement est potentiellement lié à la précarité sociale d'un double point de vue. D'une part, un logement en mauvais état peut constituer un facteur important d'aggravation de la pauvreté et peut contribuer à compromettre la santé comme le bien-être, et limiter par exemple le maintien ou le développement de certaines relations sociales. D'autre part, et de manière plus générale, le fait même d'occuper un logement en mauvais état est le plus souvent en soi indicateur de moyens financiers faibles, ne permettant d'accéder qu'à la partie la plus dépréciée et la plus mal entretenue du marché locatif (ou ne permettant pas, pour certains types de propriétaires éventuellement confrontés à de lourdes charges d'emprunts, d'entretenir suffisamment leur logement).

Ces différentes remarques ont incité à prendre en compte, à côté de l'appréciation subjective de l'état du logement, une variable plus objective telle que le niveau d'équipement des logements en chauffage central. S'il ne peut être considéré comme un indicateur univoque de la qualité des logements, ce dernier reste néanmoins significativement associé en

moyenne à des logements plus récents et/ou de meilleure qualité. Il permet aussi d'identifier assez précisément parmi les quartiers en difficulté, les cités de logement social récentes (ou rénovées).

5)

Indice de perception de la qualité de l'environnement du logement

(Source: enquête socio-économique 2001)

Comme le mauvais état du logement,

la mauvaise qualité de l'environnement du logement peut être envisagée à la fois comme une cause aggravante de la pauvreté (au travers des effets directs de différents types de nuisances, ou indirects en terme de limitation de certaines relations sociales), et comme une de ses conséquences (comme indicateur de l'incapacité matérielle à mieux se placer dans l'espace socio-résidentiel urbain). La qualité de l'environnement global des quartiers peut être considérée comme une des bases majeures sur lesquelles se reproduisent, par l'intermédiaire du niveau de la rente foncière, les ségrégations socio-spatiales conduisant à des phénomènes de concentration aggravante de la pauvreté dans certains quartiers (phénomènes qui peuvent contribuer à leur tour à la détérioration de leur environnement).

6)

Part des ménages monoparentaux où aucune personne ne dispose au moins d'un diplôme du secondaire supérieur

(Source: enquête socio-économique 2001)

et

7)

Part, parmi les ménages, des ménages d'isolés n'ayant pas au moins un diplôme du secondaire supérieur

(Source: enquête socio-économique 2001)

Ce n'est évidemment pas le lieu de discuter ici de la mesure dans laquelle la présence de deux parents constitue ou non, toutes choses égales par ailleurs, un atout pour le développement de l'enfant. Une configuration familiale monoparentale peut cependant conduire à une nette limitation des moyens financiers, dans le cadre d'un revenu unique, et être associée à de moindres possibilités d'insertion dans des réseaux de solidarité et d'entraide sociaux ou familiaux, ou à une moindre capacité à

faire appel à différents services payants. Les ménages monoparentaux sont majoritairement constitués de femmes avec enfants. Ces femmes doivent assurer seules la double tâche du travail domestique et du travail rémunéré pour l'ensemble du ménage, ce qui se solde souvent par un accès réduit au marché du travail. Cette configuration est aussi souvent associée à une réduction des possibilités de choix résidentiel, conduisant à une localisation plus spécifique dans les parties des centres urbains où domine un secteur locatif généralement de moindre qualité, et où l'instabilité résidentielle est généralement plus grande, restreignant de ce fait la mise en place de certains liens sociaux.

8)

Part des détenteurs d'un diplôme supérieur parmi les personnes ayant terminé leurs études (standardisée par l'âge)

(Source: enquête socio-économique 2001)

et

9)

Part des ménages avec enfant(s) où une personne au moins dispose au minimum d'un diplôme du secondaire supérieur

(Source: enquête socio-économique 2001)

et

10)

Part des 12-25 ans suivant un enseignement du secondaire général ou du supérieur, ou ayant un diplôme d'au moins le secondaire supérieur général

(Source: enquête socio-économique 2001)

Le niveau de diplôme ne joue pas seulement un rôle important dans l'accès aux postes les plus valorisés et les mieux rémunérés de la hiérarchie sociale du travail. Il influe aussi sur la capacité des individus à faire face à différents problèmes de la vie quotidienne, comme par exemple les problèmes de santé.

Il occupe par ailleurs une place essentielle dans les mécanismes de reproduction transgénérationnelle des inégalités sociales au travers de l'appareil scolaire lui-même. Un faible niveau d'instruction correspond donc à la fois à une restriction immédiate des possibilités d'insertion favorable des individus

sur le marché du travail, mais aussi, le cas échéant, à une restriction des chances futures d'insertion favorable de leurs enfants. La différence de capacité d'encadrement par les parents, en fonction de leur propre capital scolaire, n'est du reste certainement pas seule en cause. Induite par les mécanismes ségrégatifs liés au marché du logement, et renforcée au niveau des écoles par différents mécanismes plus ou moins volontaires de tri et de relégation, la surconcentration des enfants socialement défavorisés dans une partie seulement des établissements scolaires peut aussi contribuer à limiter la capacité d'encadrement et de formation au sein de ces derniers. Ainsi, et à même niveau d'instruction des parents, la probabilité de voir les élèves suivre des itinéraires de relégation sera bien plus grande dans les quartiers cumulant par ailleurs le plus de difficultés.

Les trois variables qui ont été retenues ici mettent tour à tour l'accent sur le niveau d'instruction au sein de la population totale, sur la capacité d'encadrement scolaire par les parents, ou sur le type d'itinéraires scolaires suivis par les jeunes générations.

11)

Part, parmi les actifs occupés dans le tertiaire, des actifs travaillant dans un secteur d'activité fournissant des services peu qualifiés

(Source: Banque Carrefour de la Sécurité Sociale, 2002)

et

12)

Part des ouvriers dans la population active occupée

(Source: Banque Carrefour de la Sécurité Sociale, 2002)

Les niveaux de qualification des activités exercées sur le marché du travail ne peuvent être considérés comme une traduction immédiate et systématique des niveaux de formation scolaire. D'une part, une partie des qualifications réelles ne font l'objet d'aucune reconnaissance en terme de diplôme. D'autre part, les possibilités de valorisation d'un même diplôme, outre qu'elles sont souvent très ouvertes, peuvent aussi varier selon les caractéristiques des structures économiques locales, voire selon l'importance de différents mécanismes de discrimination à l'embauche jouant davantage en moyenne au détriment des habitants issus des quartiers défavorisés.

13)

Part des demandeurs d'emploi
dans la population active

(Source: enquête socio-économique 2001)

et

14)

Part, dans la population active, des
demandeurs d'emploi depuis
plus de deux ans

(Source: Banque Carrefour
de la Sécurité Sociale, 2002)

et

15)

Part, parmi les actifs occupés,
des salariés engagés
à durée indéterminée

(Source: enquête socio-économique 2001)

et

16)

Part, parmi les ménages,
des ménages dont aucun membre
ne dispose d'un revenu du travail

(Source: enquête socio-économique 2001)

Les difficultés d'accès à l'emploi

jouent un rôle majeur dans les mécanismes de précarisation et d'exclusion sociale, non seulement en raison de leurs effets en terme de revenus et de leurs conséquences directes en matière de logement ou d'accès à certains biens et services de base y compris culturels ou médicaux, mais aussi à travers de multiples phénomènes associés de désocialisation et de déclassement. Au-delà de ses multiples conséquences, le chômage peut par ailleurs être aussi considéré comme un révélateur sélectif de différents déficits, entre autres en terme de qualification et de formation.

La prolongation de l'inactivité contrainte conduit fréquemment à des effets négatifs fortement cumulatifs, en matière d'endettement par exemple, ou de déqualification professionnelle. Il y a dès lors lieu, en plus de la seule part des demandeurs d'emploi dans la population active, de prendre également en compte de manière spécifique l'importance du chômage de longue durée. Cependant, la simple instabilité de l'emploi, même lorsqu'elle n'est pas associée à des périodes d'inactivité prolongée, implique elle aussi des difficultés spécifiques, par exemple sur le plan

de l'accumulation de savoir-faire professionnels cohérents, sur les possibilités d'accès à la propriété ou plus généralement sur les possibilités de stabilisation conjugale et résidentielle. Le niveau de stabilité de l'emploi a donc également été pris en compte. Il a été mesuré ici par la part des salariés travaillant sous contrats à durée indéterminée, les autres types de contrats étant non seulement plus instables, mais exposant aussi à des difficultés financières plus fortes et plus rapides à partir de la cessation de l'activité.

Soulignons enfin que les conséquences matérielles, sociales et psychologiques de l'exclusion de la sphère du travail, outre qu'elles peuvent toucher aussi – quoique différemment – une partie des personnes pensionnées ou prépensionnées, ne peuvent être uniquement analysées sur le seul plan individuel. Elles peuvent ainsi s'avérer plus graves en moyenne pour les personnes isolées, ou lorsque plusieurs situations de non-activité se conjuguent au sein d'un même ménage, et de manière générale dans les ménages ne bénéficiant d'aucun revenu du travail.

17)

Part des logements disposant
d'un téléphone fixe

(Source: enquête socio-économique 2001)

Eu égard à l'avènement du portable,

l'absence d'un téléphone fixe ne peut plus aujourd'hui être systématiquement considérée comme un facteur d'isolement des ménages. Cette variable n'en conserve pas moins une réelle valeur heuristique en matière de délimitation des quartiers précarisés. L'analyse des évolutions de ces dernières années montre en effet que l'usage du portable ne s'est nullement développé en moyenne au détriment des lignes de téléphone fixe, puisque la part des ménages équipés est au contraire passée de 78% en 1991 à 83% en 2001.

La part des ménages raccordés progresse très nettement en Flandre, alors qu'elle stagne à Bruxelles et qu'elle régresse en Wallonie (et davantage encore dans une ville comme Charleroi, où elle tombe de 73 à 67%). Il est assez probable qu'une partie des ménages ayant renoncé à un abonnement fixe passe par des épisodes d'utilisation d'un portable comme récepteur passif seulement, et que la variable continue de correspondre aussi, au moins en partie, à une limitation bien réelle des moyens de communication.

18)

Équipement des ménages en ordinateurs personnels et en connexions internet

(Source: enquête socio-économique 2001)

Malgré la baisse très significative du coût des ordinateurs personnels et la banalisation des qualifications nécessaires pour en faire usage, l'équipement des ménages en PC, et plus encore en connexions Internet, s'avère en moyenne très révélateur en terme de revenus et de niveaux de scolarisation ou de qualification. Dans un contexte de diffusion très rapide des moyens de communication électroniques, y compris les messageries personnelles, l'absence de maîtrise de ces moyens tend du reste à devenir socialement, matériellement, intellectuellement et professionnellement de plus en plus invalidante.

19)

Nombre de ménages ne disposant d'aucune voiture

(Source: enquête socio-économique 2001)

L'absence de voiture dans un ménage peut correspondre à un faible niveau de revenus. Eu égard à l'offre actuelle en transports publics, elle peut également contribuer à l'isolement social et à une réduction des possibilités d'accès à différents services, voire au travail. Elle est donc assez fréquemment associée à des situations de précarité. A même niveau de revenus cependant, les ménages sans voiture sont plus fréquents dans les quartiers centraux que dans les périphéries urbaines, et restent également plus fréquents parmi les ménages de personnes âgées (du reste surreprésentés en moyenne dans une portion des parties centrales des agglomérations). Il est vrai que le déficit de mobilité lié à l'absence de voiture est partiellement compensé dans les centres-villes par une offre en transports publics nettement supérieure.

20)

Revenu médian par déclaration

(Sources: INS, Statistiques fiscales, exercice 2002, revenus 2001)

S'il est sans doute superflu d'insister ici sur l'importance du revenu comme indicateur susceptible de mettre en évidence des phénomènes de pauvreté et de précarité, il est par contre nécessaire de souligner certaines limites de cette variable, qui ne peut donner qu'une mesure très imparfaite des niveaux de revenus réels des ménages. D'une part, un même revenu peut correspondre à des tailles de ménages très différentes, et correspondre dès lors à des disponibilités financières par personne très variables. La taille des ménages pourrait certes être prise en compte en utilisant non pas le revenu médian par déclaration mais un revenu moyen par habitant obtenu en divisant le revenu total imposable par le nombre total d'habitants (ou, selon une méthode plus fine, par un nombre d'unités de consommation tenant compte de la structure des ménages). Une telle méthode revient cependant à considérer comme nuls les revenus non imposables. Elle reste soumise plus qu'un calcul sur les médianes aux aléas des valeurs extrêmes des revenus déclarés. Elle donne du reste des résultats assez instables dans le temps. Par ailleurs, les revenus médians comme les revenus moyens ne prennent pas en compte les différences locales du pouvoir d'achat, alors même que plusieurs postes essentiels de consommation (comme par exemple le logement) connaissent de très fortes variations spatiales de prix. Notons enfin que ni le revenu médian ni le revenu moyen ne rendent compte des mécanismes de transferts entre les ménages. Les quartiers étudiants peuvent ainsi afficher des revenus très faibles, malgré l'origine sociale souvent favorisée des jeunes poursuivant des études supérieures : les dépenses de ces jeunes continuent pour une large part d'être financées par leurs parents. Les allocations familiales qui représentent parfois une part importante, si pas majoritaire, du revenu des familles nombreuses ne

font pas partie du revenu imposable. Les seuils de revenus imposables, les abattements divers, les revenus forfaitaires dans certains cas, ainsi que la fraude fiscale contribuent tout autant à affaiblir la précision de l'indicateur. Néanmoins, cette variable approche les revenus du travail et reflète dès lors aussi bien les niveaux de formation que la position des personnes sur le marché du travail.

21)

Indice de santé perçue (standardisé par l'âge)

(Source: enquête socio-économique 2001)

Reflétant à la fois des aspects liés aux revenus, aux niveaux de formation, aux conditions de travail présentes ou passées, aux conditions de logement, etc., le niveau de santé a également, de par sa signification propre, une importance majeure. Il pourrait être considéré à lui seul comme une variable socio-économique de synthèse. Certes, il est pratiquement impossible d'obtenir une estimation objective directe de l'état de santé des habitants au niveau des secteurs statistiques. Les seules données statistiques utilisables à cette échelle proviennent d'une appréciation subjective demandée aux habitants sur leur propre état de santé lors de l'enquête socio-économique 2001. L'hypothèse peut être

cependant avancée que la perception qu'ont les habitants de leur propre état de santé est en partie harmonisée par l'intermédiaire des indications qui leur sont renvoyées plus ou moins régulièrement par l'appareil médical lui-même.

22)

Part dans la population des personnes étrangères non ressortissantes des 15 anciens membres de l'Union Européenne ou des pays riches développés

(Source : INS, 2003)

Une partie des droits continuant de n'être reconnus qu'aux ressortissants de certains pays seulement, au niveau électoral par exemple, ou en matière de permis de travail, la nationalité peut constituer un facteur de risque supplémentaire de fragilisation socio-économique. Sur le plan individuel, des problèmes spécifiques se posent, entre autres du fait des restrictions d'accès au marché de l'emploi. Sur le plan social, la faible présence d'électeurs dans certains quartiers, souvent accompagnée d'un déficit d'élus locaux y résidant, peut conduire à certains déficits en matière d'investissements et de dépenses publiques.



3

Résultats et typologie

INTRODUCTION

Les quartiers caractérisés par un indice synthétique identique n'ont pas nécessairement les mêmes difficultés. L'un peut être surtout confronté à des problèmes de qualification, l'autre à des problèmes de santé ou de logement, ou encore à de mauvais positionnements sur le marché du travail. Une analyse de classification sur une sélection de variables permet de mettre ces différences en lumière. Une telle analyse regroupe les quartiers ayant la même combinaison de difficultés dans un type commun. Pour inclure dans l'analyse les secteurs en marge du seuil de difficulté, nous avons classé les secteurs en ordre décroissant de difficulté et repris parmi les moins bien classés ceux qui totalisent 30% de la population des 17 régions urbaines. En d'autres termes, nous considérons les 30% de la population urbaine qui habite les quartiers les moins aisés. Ceci représente 1369 secteurs statistiques. Chacune des 17 régions urbaines contient de tels secteurs. Pour rappel, le seuil de difficulté était fixé à 15 % dans l'étude précédente.

Pour éviter les effets de petits nombres, nous avons éliminé de cette sélection les secteurs comptant moins de 200 habitants.

Tableau 1.

Quartiers en difficulté 2006

Région urbaine	Nombre des quartiers en difficultés	Population dans ces quartiers
Bruxelles	295	503 549
Charleroi	274	257 906
Liège	267	280 959
Mons	140	136 084
Anvers	76	156 361
La Louvière	102	96 891
Verviers	36	38 564
Namur	31	32 425
Gand	38	77 051
Tournai	28	25 135
Hasselt	15	26 278
Ostende	20	27 315
Courtrai	11	9 638
Louvain	9	5 923
Saint-Nicolas	11	13 857
Malines	12	12 525
Bruges	4	2 536
TOTAL	1 369	1 702 997

UNE TYPOLOGIE DES QUARTIERS EN DIFFICULTE

La classification est appliquée sur la base de 9 indicateurs, représentant au mieux la variété des difficultés (voir tableau 2 et figure 1).

Une typologie en 10 types a été arrêtée. Ceux-ci ont ensuite été regroupés en fonction de leurs caractéristiques moyennes et de leurs situations géographiques en 8 types principaux.

Tableau 2.

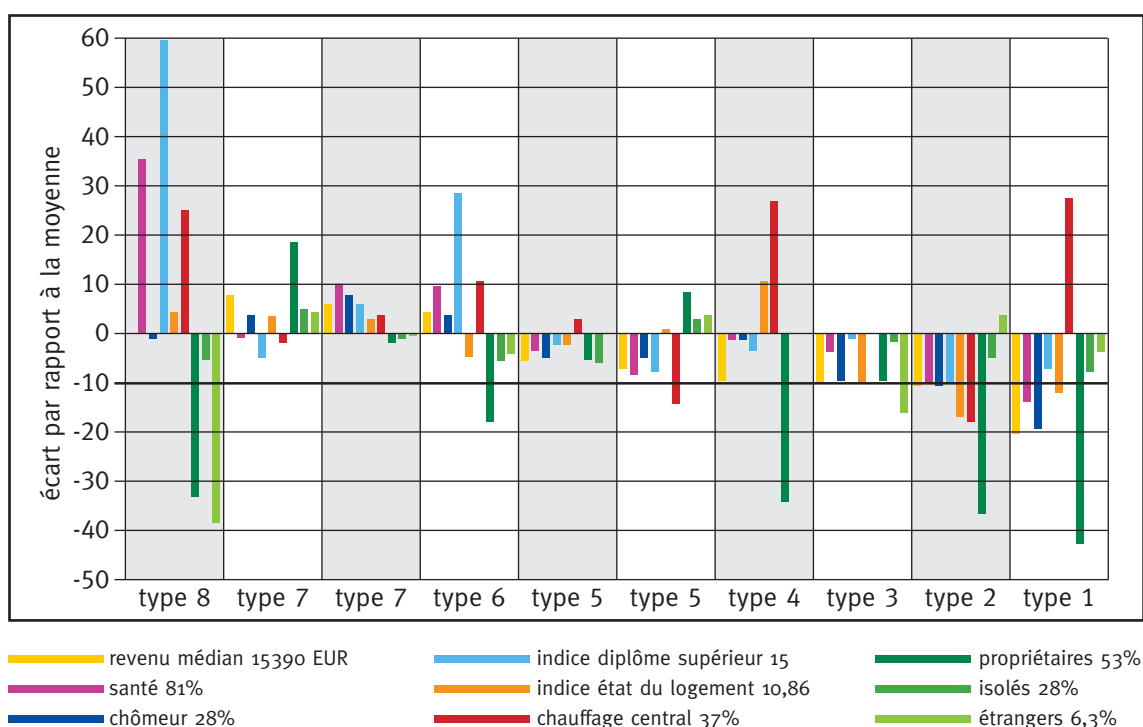
Valeur moyenne des indicateurs par type de quartiers

(seuil: 30 % de la population totale des régions urbaines)

type	nombre de secteurs	population	revenu médian	santé	chômeurs	indice diplôme supérieur	indice état du logement	chauffage central	propriétaires	isolés	étrangers	indice général (*10)
type 1	31	37730	12171	67,1	47,5	8	23,1	8,8	10,1	36,2	10,1	-23,74
type 2	42	33968	13696	70,4	38,9	4,4	27,6	55,1	16,6	32,9	2,8	-20,92
type 3	95	211055	13827	77,6	37,5	13,4	20,6	36,3	43,8	30,4	22,7	-18,88
type 4	47	46859	13906	80	28,7	11,4	-0,1	9	18,6	28	6	-13,21
type 5	152	197556	14489	77,2	33,1	12,4	13,2	33,8	47,8	34,3	6,7	-15,79
type 5	238	225697	14343	72,2	32,3	6,9	10,3	51,3	61,7	25,3	3,1	-13,82
type 6	106	169259	16070	90,1	24,2	43,5	15,5	25,5	35,2	34,2	10,4	-10,57
type 7	374	346016	16638	80,4	24	9,8	7,4	38,5	72	23,6	1,9	-8,33
type 7	278	432062	16242	91,2	19,5	20,4	7,7	33,1	51,5	29,5	6,8	-8,71
type 8	6	2795	15403	117,1	29,3	86,1	6,4	11,7	19,9	33,9	45,1	-9,43
TOTAL	1369	1702997	15390	80,9	27,7	14,8	10,9	36,6	53,4	28,3	6,3	

Figure 1.

Caractéristiques des types



La valeur moyenne de chaque variable a été recalculée séparément pour chaque type. Le graphique montre l'écart que représente cette moyenne par rapport à la moyenne générale pour chaque variable. La moyenne générale se lit dans la ligne reprenant le total du tableau et dans la légende de la figure. Les écarts ont été ordonnés de façon à ce qu'une valeur négative indique une situation plus défavorable que la moyenne générale. Enfin les types sont rangés selon leur revenu médian en ordre décroissant, sauf pour le type 8 qui regroupe des campus universitaires.

TYPE 8:**“campus universitaires”**

Le type 8, que l'on peut labelliser “campus universitaires” se caractérise par des écarts élevés, sauf pour le revenu et le chômage. La santé, la qualification et le logement sont nettement meilleurs que dans la moyenne des quartiers retenus, mais les caractéristiques de la population étudiante résidente sur les lieux expliquent aussi le taux très faible de propriétaires, le nombre élevé d'étrangers et en moindre mesure d'isolés. Ce type n'apparaît qu'à Louvain, Woluwé-Saint-Lambert et Ottignies-Louvain-la-Neuve, ce qui indique que tous les campus universitaires ne partagent pas ces mêmes caractéristiques. Cela dépend bien sûr du nombre de logements disponibles et des caractéristiques de leur population. Ainsi le Campus de la Plaine à Ixelles est classé dans le type 5, ce qui signifie la nécessité d'é-

liminer ce type de secteurs de façon manuelle, puisqu'ils peuvent difficilement être considérés comme en difficulté.

TYPE 7:**quartiers en légère difficulté**

Les deux types suivants sont regroupés en un seul type 7. Ils décrivent une variante urbaine et périphérique de “quartiers en légère difficulté”. Il est à noter cependant que la santé et la qualification sont moins favorables dans les quartiers périphériques que dans les quartiers centraux.

TYPE 6:**quartiers gentrifiés ou en voie de gentrification**

Le type 6 pourrait être qualifié de “quartiers gentrifiés ou en voie de gentrification”, sur la base d'une qualification fort élevée de leurs habitants. Cependant, les remarques concernant le type 8 s'appliquent ici aussi: ce type ne regroupe pas systématiquement tous les quartiers gentrifiés ou en cours de gentrification. En effet, il se peut que la gentrification soit déjà fort avancée, ou qu'elle se situe dans un contexte urbain relativement peu défavorisé. Finalement il se peut aussi qu'au contraire la gentrification n'ait pas encore réussi à changer profondément les caractéristiques de certains quartiers, si celle-ci n'a pris son essor que récemment.

TYPE 5:quartiers moyennement en difficulté

Le type 5 regroupe à l'instar du type 7 deux groupes de "quartiers moyennement en difficulté", qui se différencient par leurs écarts sur les indicateurs urbains. Tous deux ont des écarts franchement négatifs sur les variables transversales et économiques (qualification et emploi). Le sous-type urbain a des caractéristiques de logement proches de la moyenne, tandis que le sous-type périphérique est marqué par un manque de confort (chauffage central). Ce dernier est nettement plus présent dans l'axe industriel wallon et cet écart reflète le logement nettement plus ancien.

TYPE 4:quartiers de logements sociaux en difficulté

Le type 4 est caractérisé par des écarts positifs pour les deux indicateurs de logements et un taux de propriétaires fort faible. Il s'agit d'une situation typique pour les "quartiers de logements sociaux en difficulté". Les limites de revenus réglant l'accès au logement social expliquent aussi le revenu médian nettement plus faible que pour les types précédents. Cette caractéristique du logement social classe ces quartiers dans une situation plus défavorable que les types 5 en termes de revenus, mais non sur l'indice synthétique.

TYPE 3:quartiers immigrés en grande difficulté

Le type 3 rassemble les secteurs avec une forte présence d'étrangers issus de pays pauvres. Il s'agit donc de "quartiers immigrés en grande difficulté". Tous les indicateurs ont des écarts négatifs, à l'exception du chauffage central qui est très proche de la moyenne générale. Ces quartiers se distinguent aussi par un niveau de qualification moins défavorable que pour les types au revenu médian de même ordre (à savoir les types 4 et 2), ainsi qu'un état de santé sensiblement meilleur que dans le type 2. La part d'isolés y est logiquement relativement faible : les Turcs et Marocains y sont souvent les nationalités dominantes et les isolés sont rares parmi leurs ménages.

TYPE 2:quartiers à population plutôt belge en grande difficulté

Le type 2 concerne des quartiers avec moins d'étrangers que la moyenne des secteurs retenus, mais qui présentent des écarts fort défavorables pour l'ensemble des autres indicateurs. Il s'agit donc d'un type "quartiers à population plutôt belge en grande difficulté". Il s'agit dans pas mal de cas de quartiers de logements sociaux anciens. Ceci explique et le faible taux de propriétaires et l'absence de chauffage central. On peut supposer que par manque d'investissements ces quartiers ont continué à se dégrader et qu'ils abritent, par leur manque d'attrait une clientèle marginalisée des sociétés de logement social.

TYPE 1:quartiers de logements sociaux en grande difficulté

Le type 1 est similaire au précédent, avec des problèmes de revenu, de santé et de chômage encore plus profonds. Par contre l'écart pour le chauffage central est positif, ce qui indique des quartiers de logements sociaux plus récents. Ils sont aussi en général plus accessibles aux étrangers. Il s'agit du type de "quartiers de logements sociaux en grande difficulté", ce qui met d'autant plus l'accent sur l'urgence d'interventions visant à améliorer la situation de cette population.

Près de 800.000 habitants vivent dans des quartiers en légère difficulté, qui sont relativement bien répartis dans toutes les régions urbaines. La gentrification, qui se présente chaque fois dans des quartiers reliant les zones aisées de la ville avec le centre, est fort marquée à Bruxelles. Elle y touche près de 120.000 habitants, mais est aussi présente à Liège (plus de 20.000) et, en moindre mesure, à Mons, Tournai, Namur, Charleroi, Gand, Verviers, Louvain et Malines. La présence d'institutions d'enseignement supérieur joue sans doute un rôle dans la plupart des villes concernées. Les quartiers en difficulté regroupent près de 425.000 habitants et sont surtout présents dans les villes wallonnes et, en moindre mesure, à Anvers. Les quartiers immigrés en grande difficulté, qui abritent 210.000 habitants, restent une spécificité bruxelloise, avec quelques cas similaires à Hasselt-Genk, Anvers, et, en moindre mesure encore, à Verviers et Charleroi. Les trois autres types (social en difficulté, belge et social en grande difficulté) sont,

comme on l'a vu, tous liés à la problématique du logement social. Chacun de ces types abrite entre 35.000 et 40.000 habitants. Chaque région urbaine, à l'exception de Bruges et d'Ostende, compte au moins un secteur statistique dans un de ces types. Il s'agit d'ailleurs de secteurs assez importants en termes de population. Saint-Nicolas et Courtrai n'en comptent qu'un seul, mais y logent respectivement 858 et

772 habitants. Contrairement aux autres types, on peut supposer que la presque totalité de la population de ces secteurs est touchée par les difficultés, puisque l'accès au logement social est nécessairement sélectif. C'est à Bruxelles et à Charleroi que la situation est la plus inquiétante avec dans les deux cas plus de 11.000 habitants concernés.

Figure 2.

Population vivant dans des quartiers en difficulté par type et par région urbaine

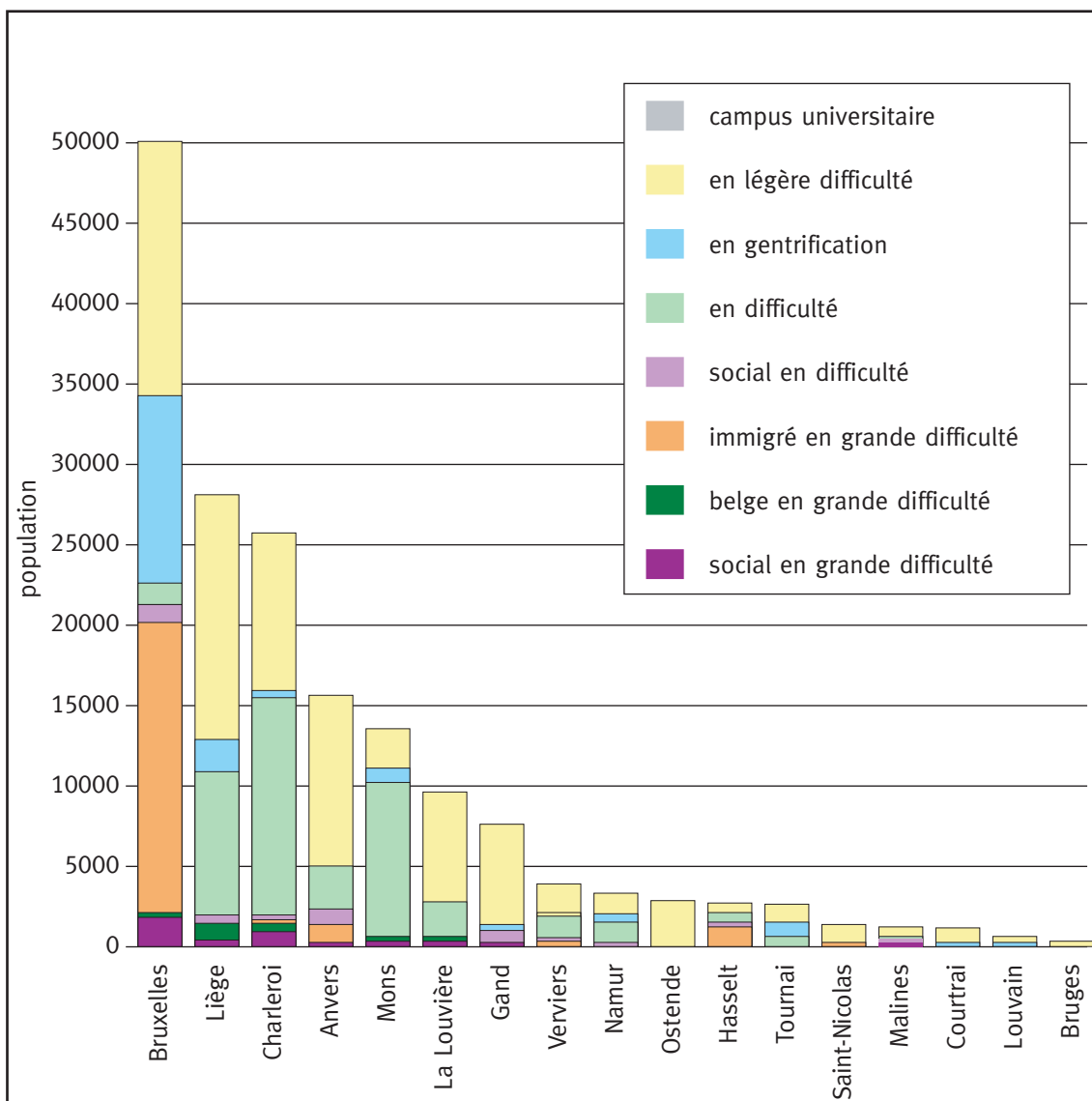


Tableau 3.

Population résidant dans les quartiers en difficulté selon leur type et les régions urbaines
(pour chaque type, la colonne de gauche indique la population concernée et celle de droite le nombre de secteurs statistiques)

	social en grande difficulté		"belge" en grande difficulté		"immigrants" en difficulté		social en difficulté		en difficulté		en voie de gentrification		en légère difficulté		campus universitaire		TOTAL	
	population	nombre de secteurs	population	nombre de secteurs	population	nombre de secteurs	population	nombre de secteurs	population	nombre de secteurs	population	nombre de secteurs	population	nombre de secteurs	population	nombre de secteurs	population	nombre de secteurs
Bruxelles	17958	13	3697	4	180113	80	11957	17	12521	11	117460	65	157409	100	2434	5	503549	295
Liège	3417	1	10966	14	334	1	4162	7	90133	72	20215	14	151732	158			280959	267
Charleroi	8799	9	6558	8	2724	4	1119	3	136030	139	3662	3	99014	108			257906	274
Anvers	717	1	931	1	11595	4	11144	4	25017	11			106957	55			156361	76
Mons	2985	4	3375	5			365	1	96810	93	8293	7	24256	30			136084	140
La Louvière	2823	2	3438	4			661	1	21416	27			68553	68			96891	102
Gand			1677	3			8797	5			3366	2	63211	28			77051	38
Verviers					3820	2	541	1	14311	14	2262	1	17630	18			38564	36
Namur			2012	2					13881	12	3923	4	12609	13			32425	31
Ostende													27315	20			27315	20
Hasselt					12469	4	3165	4	4953	2			5691	5			26278	15
Tournai									7153	7	7815	6	10167	15			25135	28
Saint-Nicolas							858	1					12999	10			13857	11
Malines			1314	1			3318	2			670	1	7223	8			12525	12
Courtrai							772	1	534	1			8332	9			9638	11
Louvain	1031	1									1593	3	2938	4	361	1	5923	9
Bruges													2536	4			2536	4
Total	37730	31	33968	42	211055	95	46859	47	422759	389	169259	106	778572	653	2795	6	1702997	1369

The background of the page is a map of urban regions, likely in France, showing various administrative boundaries and urban areas. The map is rendered in a light, muted color palette, with the urban areas highlighted in a slightly darker shade. The map is partially obscured by a large, solid olive-green rectangular block that covers the left and central portions of the page.

4

Description des résultats par région urbaine

INTERPRETATION DE LA CARTOGRAPHIE

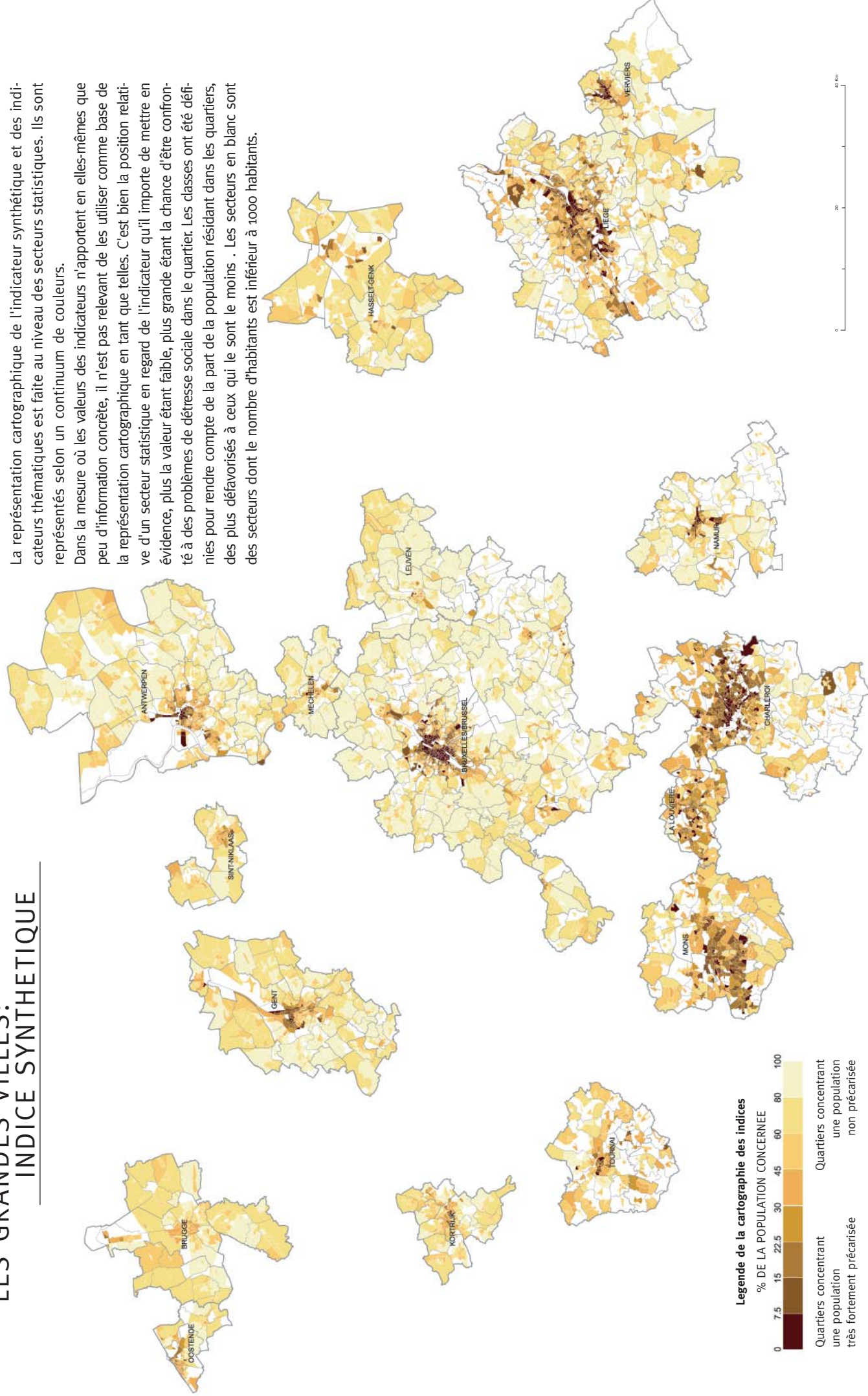
Nous présentons dans le chapitre 4, 3 cartes pour chaque région urbaine: une carte “aveugle” avec l’indication des communes qui font partie de la région urbaine, une carte avec l’indicateur synthétique et une carte avec la typologie des quartiers. Vous trouverez les cartes plus détaillées par indicateur thématique sur notre site web: www.politiquedesgrandesvilles.be

LES GRANDES VILLES: INDICE SYNTHETIQUE

Indicateur synthétique

La représentation cartographique de l'indicateur synthétique et des indicateurs thématiques est faite au niveau des secteurs statistiques. Ils sont représentés selon un continuum de couleurs.

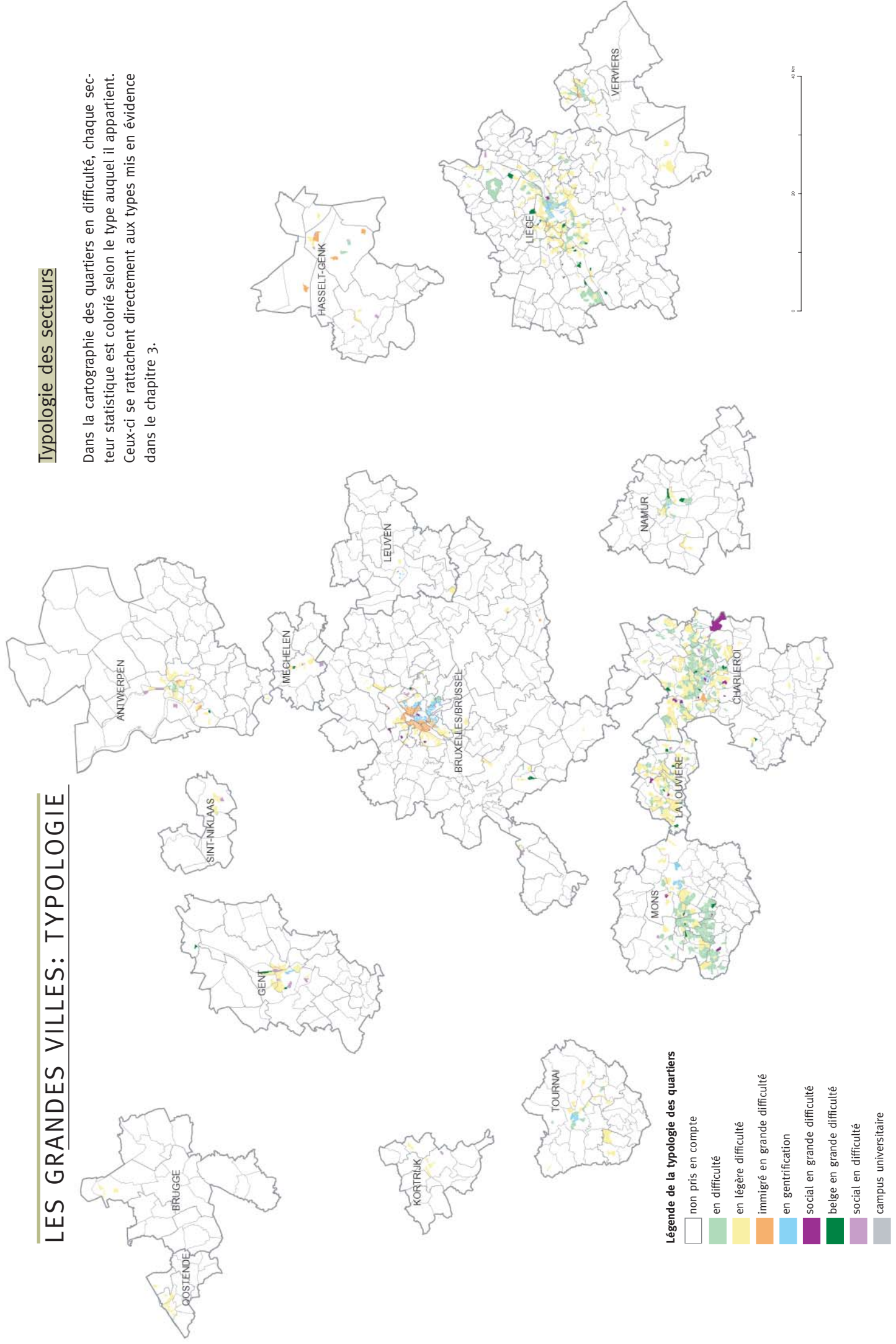
Dans la mesure où les valeurs des indicateurs n'apportent en elles-mêmes que peu d'information concrète, il n'est pas relevant de les utiliser comme base de la représentation cartographique en tant que telles. C'est bien la position relative d'un secteur statistique en regard de l'indicateur qu'il importe de mettre en évidence, plus la valeur étant faible, plus grande étant la chance d'être confronté à des problèmes de détresse sociale dans le quartier. Les classes ont été définies pour rendre compte de la part de la population résidant dans les quartiers, des plus défavorisés à ceux qui le sont le moins . Les secteurs en blanc sont des secteurs dont le nombre d'habitants est inférieur à 1000 habitants.



LES GRANDES VILLES: TYPOLOGIE

Typologie des secteurs

Dans la cartographie des quartiers en difficulté, chaque secteur statistique est colorié selon le type auquel il appartient. Ceux-ci se rattachent directement aux types mis en évidence dans le chapitre 3.



La répartition des quartiers pauvres dans la structure urbaine **anversoise** est marquée par trois éléments importants qui apparaissent sur quasi l'ensemble des cartes. Il y a d'abord les activités portuaires et les industries le long de l'Escaut qui dès le 19^{ème} siècle ont concentré un habitat ouvrier, aujourd'hui fort diversifié. Au sud, Hemiksem et Hoboken (cette dernière fait aujourd'hui partie de la ville d'Anvers) concentrent une industrie métallurgique ancienne (p. ex. Umicore) qui explique la présence de logement ouvrier, complété de complexes de logements sociaux plus récents (Kiel). Au nord et à l'ouest par contre, l'extension du port d'Anvers s'est accompagnée de la création de complexes de logements sociaux d'après-guerre, tels que Luchtbal et Europark sur la Rive gauche. Le canal Albert concentre également, en direction de l'est, des activités industrielles plus tardives, en particulier aux abords du centre-ville à Anvers-Dal, Deurne-Noord et Merksem Dokske, et la main-d'oeuvre ouvrière qu'elles ont attirée se manifeste sur la carte des professions de bas standing, des logements de piètre qualité et sur celle des chômeurs et des groupes à faible revenu.

Ensuite, la planification de la croissance de la ville à la fin du 19^{ème} siècle a fixé les quartiers ouvriers au nord, entre les enceintes du 16^{ème} et du 19^{ème} siècle. En effet, alors qu'une bonne partie du sud et de l'est de la ville a été planifiée afin d'attirer une population plus aisée en ville, le croissant nord fut laissé aux spéculateurs pour y édifier du logement ouvrier, bien situé par rapport au port et plus tard à l'embranchement du canal Albert. Depuis les années 1960, cette ceinture du 19^{ème} siècle se caractérise par une forte concentration de ménages en situation de précarité, surtout d'origine étrangère. La présence de logements ouvriers abordables couplée à une position centrale à proximité du centre-ville en a fait une zone attrayante mais problématique. Anvers-Nord et Borgerhout se distinguent par leurs logements de basse qualité, un faible taux d'occupation, une grande diversité ethnique et un niveau de formation peu élevé. En outre, ces quartiers doivent faire face à une disparition progressive des fonctions commerciales, qui laisse vides de nombreux locaux commerciaux. Des tendances récentes montrent toutefois un léger progrès dans plusieurs quartiers du centre de Borgerhout du fait du renforcement du sentiment communautaire de la population et des premiers signes de gentrification. Finalement, dans la partie méridionale de l'agglomération, on retrouve sur la rive nord du Rupel les effets de l'industrie de la brique, désormais disparue. A Boom et Rumst, où s'exploitait l'argile rupelienne, les traces de ce passé

industriel se manifestent dans les caractéristiques sociales de la population et le logement de basse qualité. Contrairement aux deux zones précédentes, cette activité industrielle n'a pas attiré de main-d'œuvre immigrée, en raison de l'arrêt relativement précoce des activités.

Les populations aisées, fortement périurbanisées dans le cas anversoise, se concentrent dans la partie nord-est de la région, en Campine anversoise. Cependant, l'extrême limite nord-est n'est pas encore atteinte par le front de périurbanisation et présente des caractéristiques encore rurales. En moindre mesure, on reconnaîtra plus particulièrement un ruban de lotissements d'après-guerre au sud d'Anvers, le long des routes vers Boom et Malines (Edegem, Aartselaar, Kontich). Cette zone prolonge un secteur à revenus élevés, qui s'amorçait au Parc de la ville, mais qui se manifeste aujourd'hui beaucoup plus en dehors des limites de la ville du 19^{ème} siècle. Cependant, en ville, les types de logement de ce secteur y interdisent encore toujours l'accès aux groupes les plus précarisés. Le caractère élitiste s'est quelque peu effacé dans les quartiers les plus anciens aux alentours du Parc, tout comme à Berchem, commune autonome au 19^{ème} siècle qui avait développé sa propre industrie indépendante du port et s'était dotée du logement ouvrier nécessaire. Celle-ci attire également de jeunes ménages belges désireux de vivre en ville.

Coincée entre Bruxelles et Anvers, la région urbaine **malinoise** est peu étendue, surtout dans l'axe nord-sud. Le contraste urbain/périurbain est aussi le plus clair dans le sens est-ouest, d'autant plus que les activités industrielles de la ville ont eu tendance à se concentrer au nord et au sud, le long de l'autoroute d'Anvers. Cependant, la présence d'une population très peu qualifiée dans la périphérie nord (Sint-Katelijne-Waver) va de pair avec les activités d'horticulture qui caractérisent la région. L'ouest est resté relativement peu périurbanisé, puisqu'il s'agit d'une bande moins accessible, coincée entre la Senne, le canal de Willebroek et l'autoroute E19. Par contre, à l'est de la ville, sur le territoire de Bonheiden, s'amorce un axe fort aisé qui se situe sur une bande sablonneuse et boisée en direction d'Aarschot.

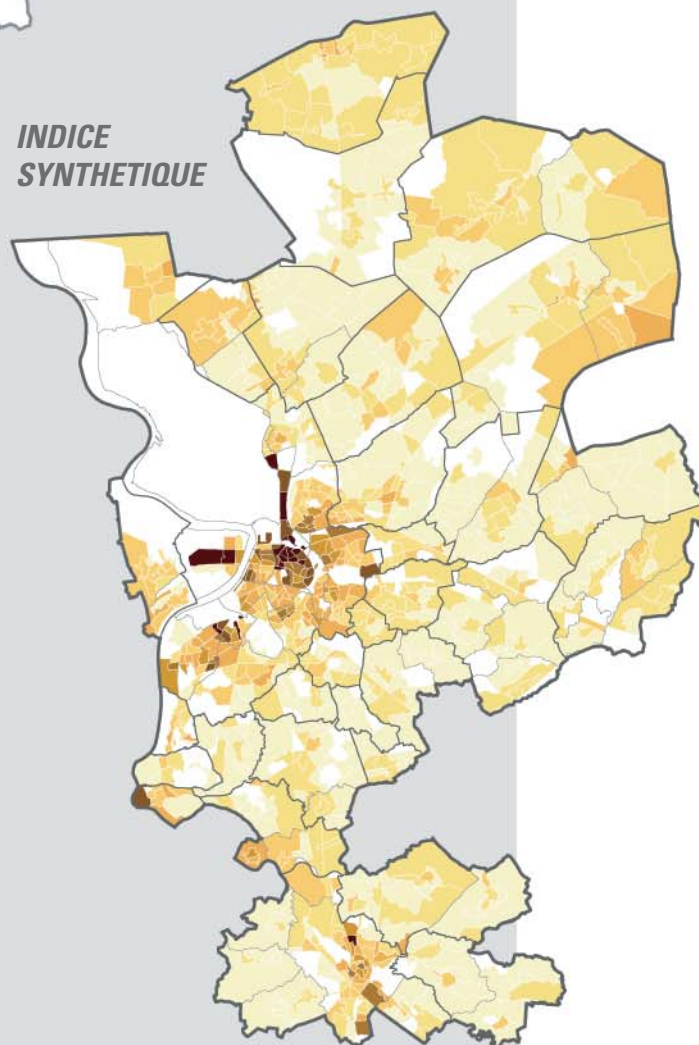
Bien que les contrastes sociaux soient en général moins frappants qu'à Anvers, la ville se marque par des valeurs systématiquement plus défavorables que celles de sa périphérie, et ce sur l'ensemble des variables. Il en ressort une concentration plus grande des problèmes au nord qu'au sud, où la gare a

ANVERS ET MALINES

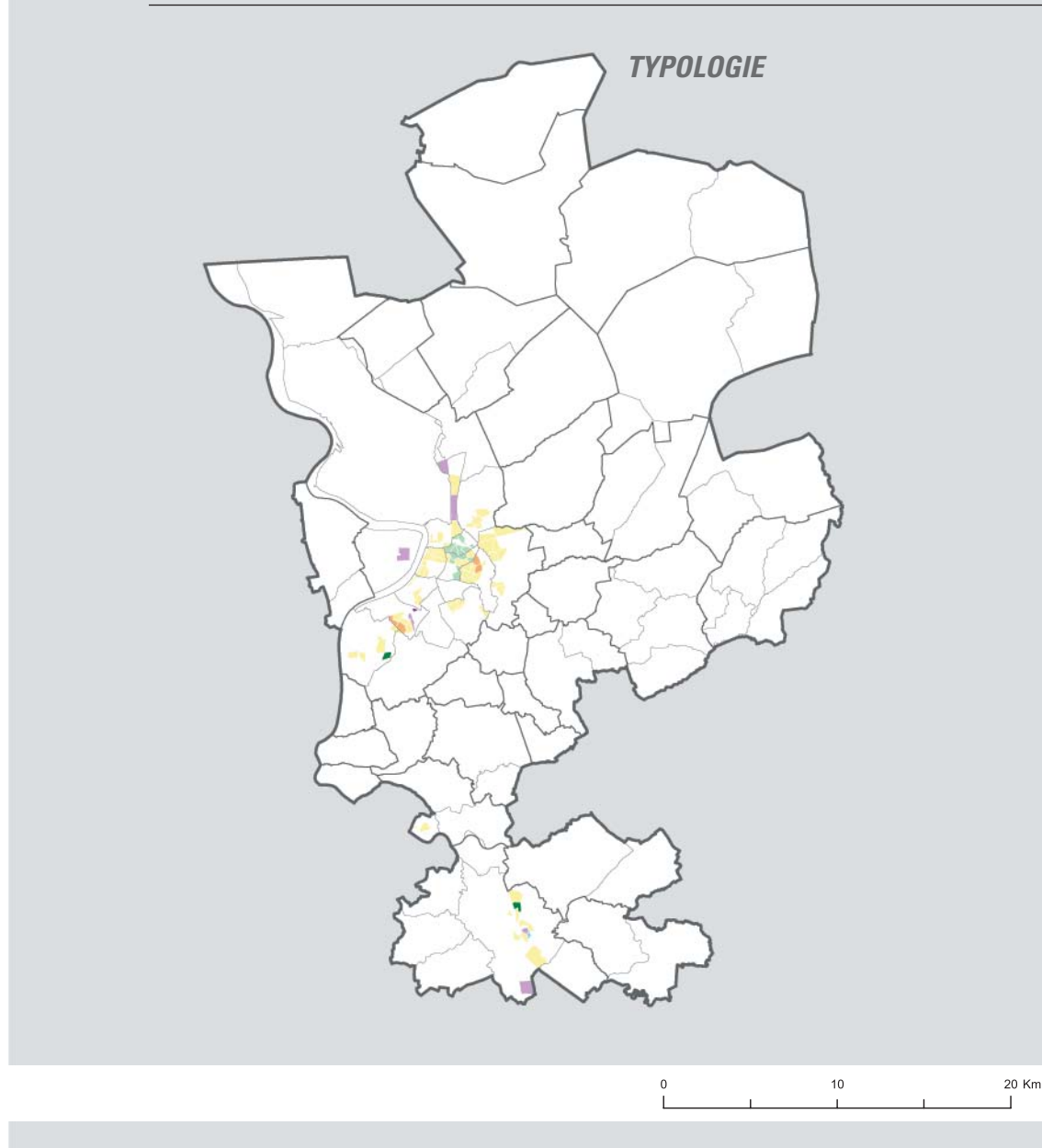
COMMUNES



INDICE SYNTHETIQUE



0 10 20 Km



donné naissance à un quartier plus bourgeois. C'est uniquement dans les environs du Begijnhof au nord-ouest du centre qu'un certain nombre de rues ont été rénovées, bien que ceci ne soit pas encore visible sur les cartes.

De plus, trois quartiers en dehors de la ville concentrent également des difficultés. Il s'agit en premier lieu d'un quartier proche de la gare et s'étendant le long de la chaussée de Louvain au sud-ouest, là où les ateliers de la SNCB (Arsenaal) alternent avec l'in-

dustrie et les habitations ouvrières. Ensuite, nous avons deux importants complexes de logements sociaux au nord de la ville (Oud Oefenterrein), ainsi qu'au sud (Geerdegemweld), où a commencé la concentration extra-muros des immigrés. Enfin, on y trouve également des habitations vétustes et mal entretenues abritant une population ouvrière ancienne et peu formée. Des projets de rénovation et un rajeunissement de la population devraient, à relativement court terme, améliorer cette situation.

GAND ET SAINT-NICOLAS

La structure socio-spatiale gantoise est déterminée en grande partie par le développement de l'industrie, et surtout du secteur textile. Celle-ci était liée au cours de l'Escaut, puis au port maritime. La ville connut une forte croissance économique et démographique dès la première moitié du 19^{ème} siècle grâce à la mécanisation de l'industrie textile et l'usage de la vapeur. Puis, de nouveaux quartiers ouvriers furent créés, surtout au nord et à l'est du centre-ville. Après la Seconde Guerre mondiale, la diversification industrielle le long du canal a favorisé l'extension de la zone ouvrière de Gand vers le nord. Cependant, contrairement aux conditions de logement extrêmement misérables du 19^{ème} siècle (les impasses gantoises, appelées 'beluiken'), ces développements d'après-guerre répondent à des normes de confort plus importantes et sont en partie d'ailleurs des logements acquisitifs.

Ainsi, la zone ouvrière de Gand prend la forme d'un croissant contournant le centre urbain au nord et à l'est, avec une excroissance vers le nord liée au canal de Terneuzen. A l'autre bout du canal, sur le territoire de Zelzate, réapparaissent des quartiers ouvriers qui trahissent l'industrialisation de cette zone dès la seconde moitié du 19^{ème} siècle. Aujourd'hui cependant, ce sont les installations de Sidmar, producteur d'acier sur le territoire gantois (Muide-Sifferdok), qui déterminent le caractère ouvrier de la zone. Au sud, quelques zones industrielles le long de l'Escaut (Zwijnaarde) et du chemin de fer (Ledeborg) concentrent aussi une population ouvrière, mais en petit nombre. Par contre, le complexe de près de 2000 logements sociaux de Nieuw Gent, coïncé entre le campus universitaire et l'hôpital académique, engendre la seule concentration de taille de population aux revenus modestes en dehors de la zone continue décrite plus haut.

Ledeborg doit cependant faire face, depuis quelques années, à un retard socio-économique considérable. Le fait qu'on retrouve ici principalement des logements ouvriers petits et relativement bon marché, mais aussi que les habitants d'origine commencent à quitter le quartier, a rendu cet endroit attrayant aux yeux de familles défavorisées et de demandeurs d'asile.

La croissance industrielle et urbaine précoce de Gand a vite fait de chasser les classes supérieures hors de la ville. Très vite, une partie de la bourgeoisie gantoise s'est retirée dans un chapelet de châteaux et domaines qui entourent la ville à distance respectable, pour éviter la confrontation avec le manque d'hygiène, les épidémies et la révolte ouvrière. Les autres se sont repliés vers le sud, dans le quartier de

la Citadelle, puis dans le fameux quartier des millionnaires, construit sur le terrain de l'Exposition universelle de 1913 au sud du chemin de fer, enfin dans la belle vallée de la Lys au sud-ouest de la ville (Sint-Martens-Latem et De Pinte). Mais le caractère centrifuge de la périurbanisation se manifeste aussi par des quartiers relativement aisés à l'est et à l'ouest de la ville, plus particulièrement à Destelbergen et Heusden, à Mariakerke et Wondelgem. Au nord, de part et d'autre du canal à Lochristi et Lovendegem, l'indice de formation est de nouveau inférieur, ce qui indique une diminution de l'attrait de la zone pour les classes moyennes gantoises.

Les travailleurs immigrés, en grande majorité turcs, ont été attirés à partir de la seconde moitié des années soixante pour travailler d'abord dans l'industrie textile, graduellement abandonnée par les Belges. A cette époque, les sources d'immigration de l'Europe méridionale s'étaient déjà taries. Tant l'immigration en groupe, liée aux entreprises faisant appel à cette main-d'œuvre, qu'une immigration en chaîne, partiellement clandestine à la fin des années 1960, expliquent une origine commune des Turcs et une tendance forte à se concentrer dans les mêmes quartiers. Ainsi les Turcs d'Emirdag, majoritaires, occupent les anciens quartiers ouvriers du port (Sluizeken-Muide), tandis que d'autres groupes se sont concentrés dans différents quartiers de la périphérie du croissant ouvrier du 19^{ème} siècle. Cette présence turque n'est cependant pas continue, puisqu'à certains endroits la rénovation par des particuliers (Patershol) ou la présence de logements sociaux logeant une population belge, les empêchent de s'implanter.

Un petit pourcentage de la population turque est parvenu à se hisser dans la classe moyenne, ainsi qu'on peut le voir par la présence de ressortissants turcs dans les localités plus tranquilles telles que Mariakerke.

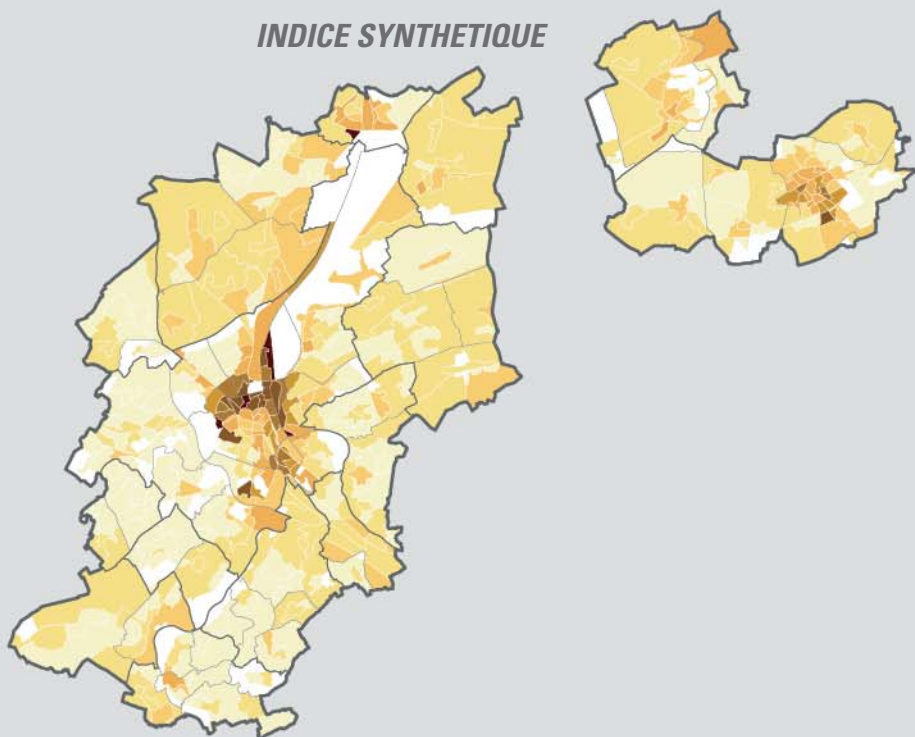
Saint-Nicolas doit son statut de région urbaine à un développement industriel important à partir des années 1960, suite aux lois d'expansion économique. Traditionnellement textile (confection et bonneterie), l'industrie s'est fortement diversifiée, entre autres par la création de plusieurs zones industrielles. Ce développement n'a pas influencé fondamentalement la répartition des groupes sociaux dans la ville. Malgré une périurbanisation bien marquée, le centre historique est resté relativement aisé, plus particulièrement le long des axes relativement plus prestigieux liant la Grand Place à la gare au nord et à la route nationale Anvers-Gand au sud. C'est donc

GAND ET SAINT-NICOLAS

COMMUNES

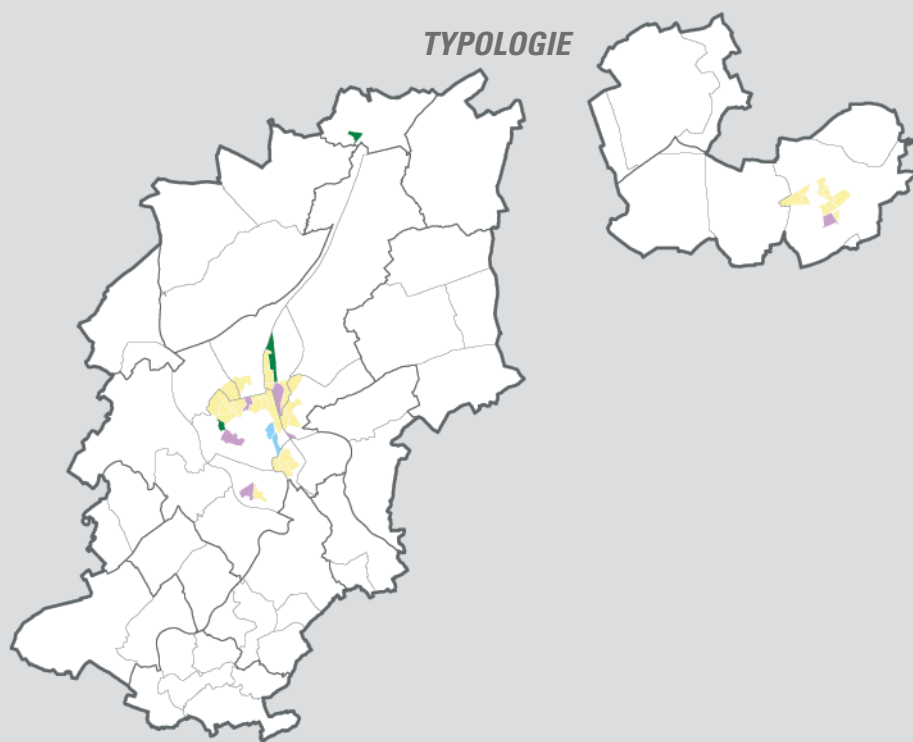


INDICE SYNTHETIQUE



0 10 20 Km

TYPOLOGIE



autour de cet axe central que se situent les quartiers relativement moins aisés de la ville. A Saint-Nicolas, on ne trouve que deux quartiers concentrant une population relativement précarisée: d'une part, nous avons un quartier ouvrier près de la briqueterie à l'ouest du centre-ville, et d'autre part un quartier d'habitations sociales plus récent au sud. Ce dernier ne connaît pas de trop graves problèmes de logement, mais la population s'y distingue par un faible statut social (nombre important de personnes âgées et de ménages d'une personne, état de santé relativement mauvais, revenus peu élevés, faible niveau d'instruction).

Les travailleurs immigrés, Turcs et Marocains surtout, engagés dans l'industrie textile, mais aussi dans la construction (Turcs), habitent presque exclusivement dans ces quartiers défavorisés urbains. Les Turcs,

tout comme à Gand, ont une plus forte tendance à se regrouper dans la partie occidentale de cette zone. Par contre, les ménages marocains, moins tentés par l'achat d'anciens logements, ont réussi à accéder aux logements sociaux de bonne qualité, soit au sud-est de la ville, soit dans un quartier de banlieue plus récent, au nord de la gare.

La périurbanisation ne se fait pas tant sous forme de lotissements que de constructions en ruban le long des routes, accessibles à des revenus relativement moyens, qui créent un chapelet de noyaux d'habitation tant vers le nord (vers Stekene) que vers le sud et l'ouest, entraînant une moindre concentration de hauts revenus et de hauts niveaux de formation en comparaison avec d'autres régions urbaines.

La structure socio-spatiale de la région urbaine **brugeoise** est relativement simple. Les activités industrielles sont concentrées au nord et au sud de la ville médiévale. Au nord, il s'agit d'activités liées au port de Bruges, au sud du complexe de constructions métalliques de Bombardier (ex-Brugeoise et Nivelles), lié au chemin de fer. Ces activités économiques influencent la composition sociale de la population intra-muros, voire extra-muros au nord. Les quartiers ouvriers se concentrent au nord du centre (Sint-Jozef et Sint-Pieters), et plus loin le long du canal jusqu'à Lissewege et Dudzele. On trouve également dans cet endroit une offre importante de logements sociaux. Tout au nord du territoire, Zeebrugge réplique les caractéristiques socio-spatiales liées au port intérieur de Bruges.

On remarquera également l'absence quasi absolue de travailleurs immigrés dans la région, phénomène lié à l'absence d'industries ayant fait appel à ce type de main-d'œuvre, couplé aux dimensions relativement modestes de la ville, alors que la population aisée se retrouve principalement en périphérie, où les logements sont plus grands que dans le centre, et s'installe à l'est (Sint-Kruis et Assebroek) ainsi qu'à l'ouest de la ville (Sint-Andries et Sint-Michiels). Ces quartiers ont poussé radialement le long des autoroutes et par une conquête continue des sols sablonneux.

Bruges connaît toutefois une faible emprise spatiale de la périurbanisation, puisque toutes les communes de banlieue ont conservé de larges zones dans lesquelles la qualité de l'habitat est plutôt médiocre.

L'agglomération urbaine d'**Ostende** est limitée au nord par la mer, à l'ouest par la présence de l'aéro-

port et à l'est et au sud-est par la combinaison port, chemin de fer et autoroute. En outre, la structure spatiale est contrainte par le développement linéaire de la ville le long de la côte. Les caractéristiques liées aux villes centrales s'étendent ici le long de cet axe, de façon nettement dominante à l'ouest du port. Le long du littoral vivent majoritairement des ménages relativement aisés, en grande partie retraités, venus chercher un accès à la côte sous forme de résidences secondaires. Les quartiers plus aisés se trouvent d'une part à l'extrémité orientale de la zone urbaine (Bredene), et d'autre part dans un secteur sud-sud-est partant du Parc Maria Hendrika jusqu'à la partie occidentale de la commune d'Oudenburg. Ces deux zones auraient pu former un demi-cercle continu, si celui-ci n'était interrompu par des quartiers ouvriers (Konterdam et Meiboom, Sint-Antoniusplein, Sas-Slijkens) le long du triple axe de l'autoroute, du chemin de fer et du canal vers Gent et par les industries qui l'accompagnent. Les logements de cet axe et les extensions de la ville à l'ouest le long de la chaussée de Torhout et Nieuwpoort abritent une population ouvrière qui a fort souffert du recul des activités portuaires ostendaises (suite à l'ouverture du Channel et en moindre mesure au déclin de la pêche).

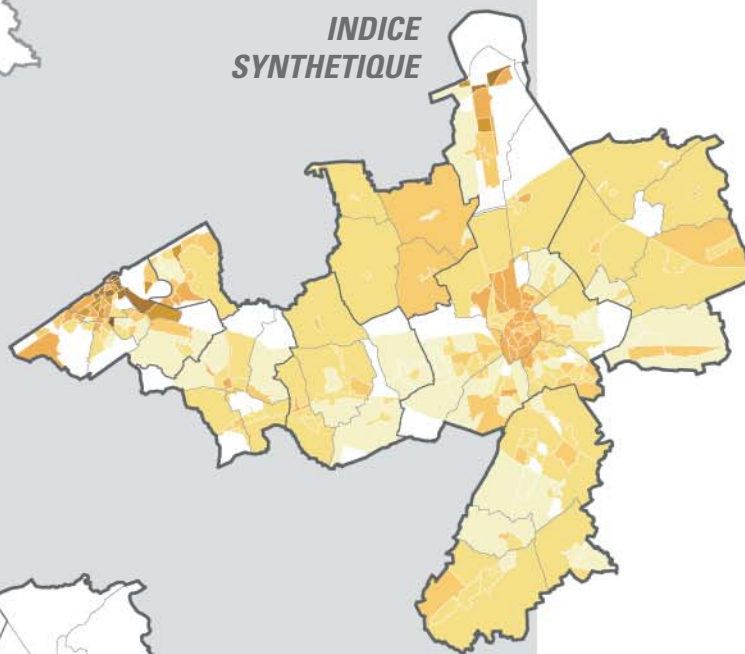
Cet ensemble est assez hétérogène, puisqu'il comprend des quartiers situés dans l'ancienne ville, des extensions du 19^{ème} siècle et de l'entre-deux-guerres (Westerkwartier), avec un nombre parfois important de logements sociaux également et, enfin, des quartiers de logements sociaux plus récents (Nieuwe Stad, sector Cardijn). Comme à Bruges, les travailleurs immigrés sont quasi absents à Ostende.

BRUGES ET OSTENDE

COMMUNES



INDICE SYNTHETIQUE



TYPOLOGIE



0 10 20 Km

Cette région urbaine est marquée par un bipôle urbain et au nord, par une partie du sillon minier limbourgeois. **Hasselt**, en tant que ville d'origine médiévale et capitale provinciale, présente une structure socio-spatiale concentrique claire. En revanche, le développement urbain de Genk n'a démarré qu'après la Première Guerre mondiale avec l'ouverture des charbonnages de Winterslag, Waterschei et Zwartberg dans la partie septentrionale du territoire communal. La fermeture de ce dernier dès 1966 a encouragé l'attraction d'investissements industriels étrangers le long du canal Albert au sud de la commune. Ford Genk y est le plus gros employeur. Les activités liées à l'industrie minière en bordure septentrionale d'une part, autour des zones industrielles dans le sud de l'autre, expliquent la structure urbaine nettement plus diffuse que celle de la ville tertiaire de Hasselt.

C'est pourtant l'essor économique lié aux charbonnages qui donne le coup d'envoi à la formation de la région urbaine, relayé ensuite par l'industrie manufacturière et le tertiaire. La population y est jeune, en grande partie allochtone, puisqu'il a fallu attirer une main-d'œuvre abondante pour l'exploitation des mines, ce qui se traduit aussi par le caractère récent du logement. Des îlots de logement social sont venus s'ajouter aux cités minières, soit pour abriter une population ouvrière liée aux industries, soit pour pallier les rares concentrations de taudis à Hasselt. L'évolution économique en a fait des quartiers concentrant bas revenus et chômeurs, nombreux dans la région avec la fermeture totale des charbonnages, malgré la jeunesse de la population et l'engagement des femmes sur le marché du travail. Les populations allochtones sont les premières victimes du chômage.

Certains de ces quartiers accueillent également des étrangers à la recherche d'un meilleur logement que ceux dont ils disposaient dans les plus anciennes cités minières où les logements sont exigus et de mauvaise qualité. Les anciens mineurs ont d'ailleurs été privilégiés dans l'accès au logement social. On reconnaît ainsi sur plusieurs cartes le chapelet de complexes de logements sociaux allant de l'ouest au sud-est du centre de Genk (Winterslag Tuinwijk II&IV, Termien Tuinwijk, Kolderbos et Nieuw Sledderlo). On trouve également des quartiers sociaux dans le nord (Banneuxwijk), le nord-ouest (Rode Rok) et le sud de Hasselt (Ter Hilst), où sont en majorité concentrés les étrangers ayant pu accéder à ce type de logement.

Les extrémités nord et sud de la région urbaine (le nord de Houthalen-Helchteren, Alken et Kortesseem d'autre part), sont encore fortement marquées par leur caractère rural. Le nord partage les caractéristiques du plateau campinois, alors que le sud fait partie de la Hesbaye, qui présente un habitat plus ancien et une population un peu moins jeune. Les quartiers occidentaux de Houthalen-Helchteren sont de surcroît proches de la cité minière de Zolder, ce qui explique les piètres performances de ces quartiers.

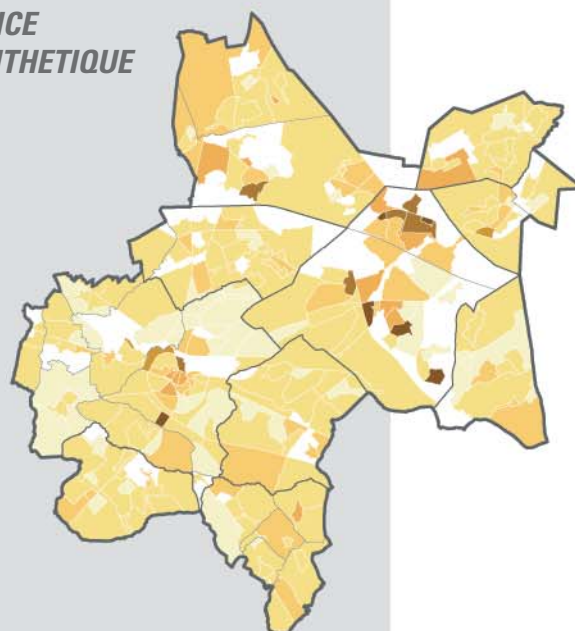
Les classes aisées ne se concentrent pas dans une zone continue bien distincte. On peut deviner un axe allant de la périphérie sud-est de Hasselt au centre de Genk, ce qui finalement correspond à l'axe central du bipôle urbain et traduit de façon quelque peu exceptionnelle une position centrale, bien que hors ville, des élites. Mais cette structure est complétée par quelques quartiers à hauts revenus dans la périphérie de Hasselt et en moindre mesure à Alken.

HASSELT-GENK

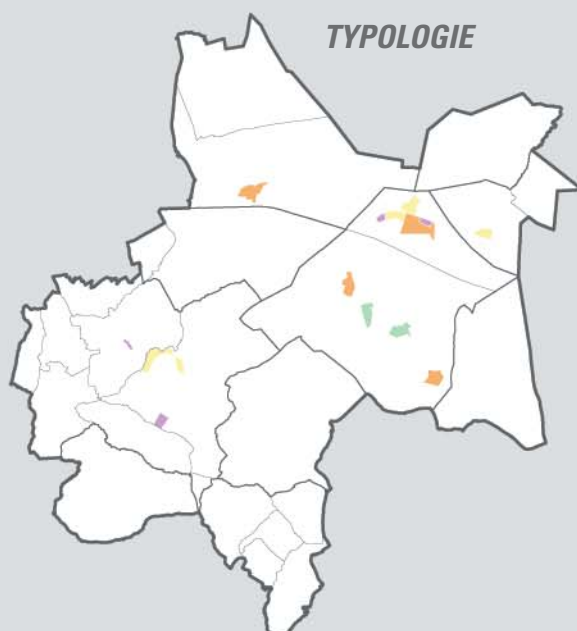
COMMUNES



INDICE SYNTHETIQUE



TYPOLOGIE



0 10 20 Km

COURTRAI

Connue pour sa production de lin le long de la Lys depuis plusieurs siècles, Courtrai aurait pu présenter une structure socio-spatiale fortement marquée par ce cours d'eau. Cependant, les destructions importantes de la ville lors des deux conflits mondiaux et une forte décentralisation des activités industrielles, le long des axes ferroviaires et du canal Courtrai-Bossuyt (construit dans la seconde moitié du 19^{ème} siècle pour relier la Lys à l'Escaut), et finalement le long des axes routiers après la Seconde Guerre mondiale, ont contribué à estomper cette structure. La dispersion de logements sociaux sur l'ensemble de la région urbaine en complexes peu importants (ils ne dépassant jamais les 250 logements), contribue également au morcellement des structures socio-spatiales.

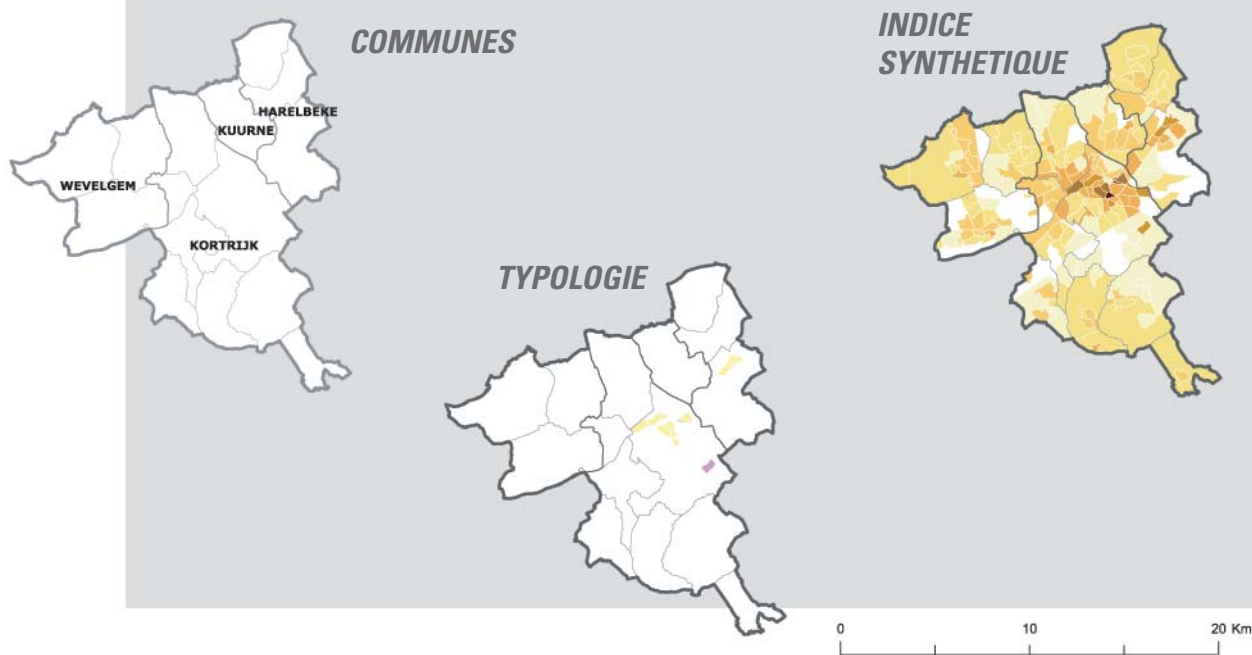
On reconnaît cependant clairement une tendance de la population aisée à s'établir au sud de la ville, aux abords immédiats de la KULAK (située juste de l'autre côté de l'E3 au sud-est de la ville) et, plus loin, sur les reliefs entre la Lys et l'Escaut, le long des chaussées vers Lille (Marke) et Tournai (Bellegem), à l'unique exception de quelques quartiers ouvriers d'Aalbeke et Rollegem à l'extrême sud.

Les anciens quartiers ouvriers autour du centre (Veemarkt, Vredelaan-Heulte et Meensepoort), les quartiers de logements sociaux (Lange Munte, Astridark) ainsi que la cité-jardin de Venning, à l'em-

branchement du canal et de la Lys, concentrent la majeure part de la population immigrée. Celle-ci est d'origine maghrébine et a pour une part immigré depuis le nord de la France pour trouver un emploi dans l'industrie florissante du "Texas flamand", où le textile reste important malgré une forte diversification économique.

La carte des logements construits avant 1945 montre l'extension de la périurbanisation courtraisienne. La partie occidentale de Wevelgem et le nord de Harelbeke ne sont pas touchés. De même, la partie méridionale de Courtrai est encore en large partie rurale, à l'exception des lotissements mentionnés plus haut et accueillant une population aisée. Ceux-ci ne forment en effet pas un espace continu, mais se situent aux abords des rares parcelles boisées ou des anciens villages. Alors que les extensions périurbaines vers le sud sont l'effet des classes aisées, celles de Wevelgem à l'ouest, Kuurne et Harelbeke au nord-est rappellent cependant l'axe industriel de la Lys, bien plus visible à l'échelle régionale où il est renforcé par le parcours du chemin de fer et de l'autoroute vers Gand. Ceci se traduit surtout dans le centre de Harelbeke par la présence de quartiers ouvriers regroupant un nombre assez important de personnes sans formation, de professions de bas standing, et de logements de piètre qualité.

COURTRAI



LIEGE ET Verviers

Liège a longtemps, mieux que Bruxelles, conservé une population bourgeoise dans son centre-ville. Cela résulte probablement d'un sentiment spécifique d'attachement à une ville chargée d'histoire, mais il faut sans doute aussi tenir compte des blocages des phases initiales de la périurbanisation bourgeoise que pouvaient représenter le relief vigoureux des versants encadrant la cité, parsemés de charbonnages autour desquels s'étaient développés des quartiers ouvriers et, dans l'axe de la vallée de la Meuse, les zones industrielles lourdes, tant vers l'aval (le port et Herstal) que vers l'amont (Tilleur, Ougrée, Seraing, Jemeppe, Flémalle).

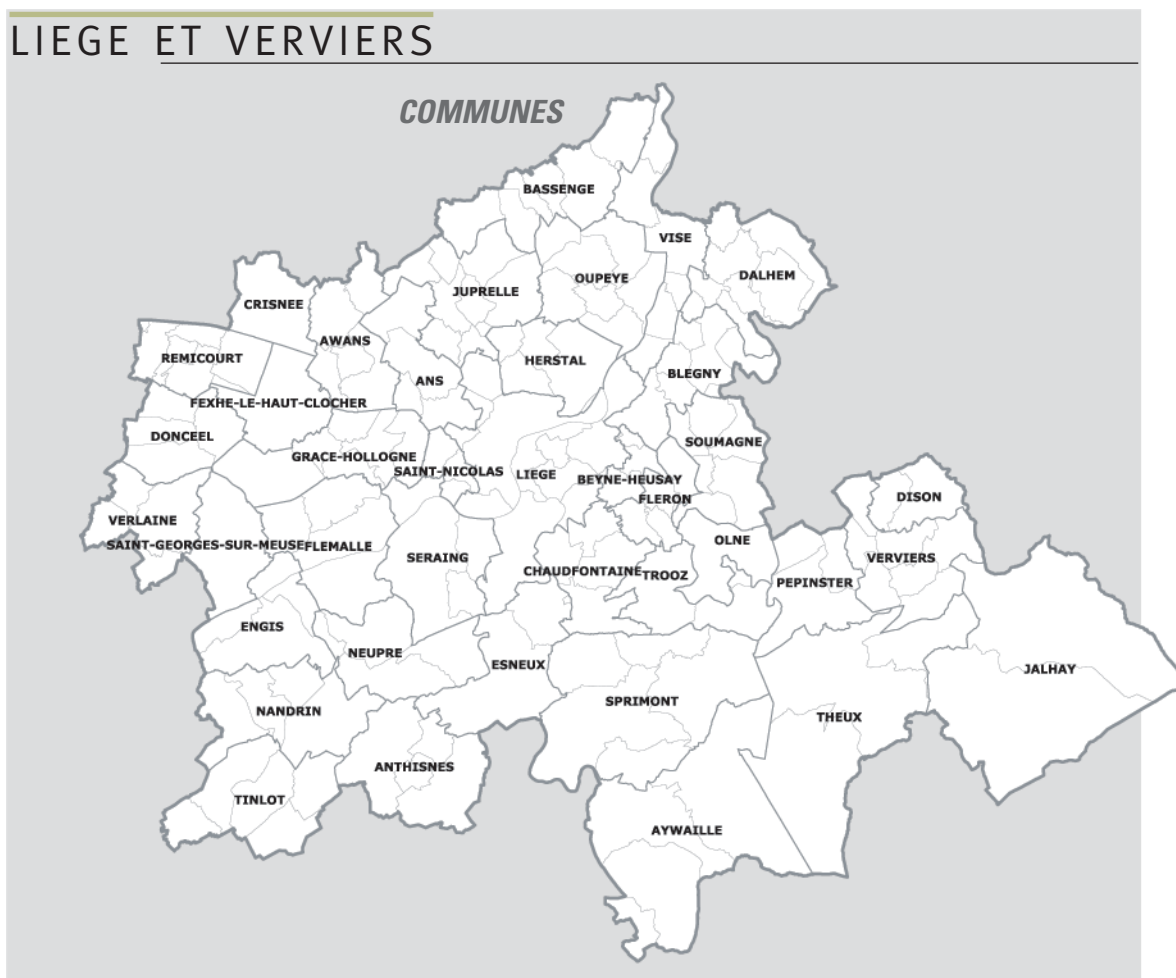
La région urbaine de Liège abrite plus de 280.000 personnes présentant un statut socio-économique précaire. A l'échelle de la Belgique, elle arrive en deuxième position après Bruxelles. Les situations

rencontrées sont cependant spatialement assez contrastées.

Le centre-ville fixe principalement une population où les universitaires et les professions à standing élevé sont bien représentés et où une certaine bourgeoisie vieillissante reste très présente. Les populations les plus précarisées s'y mêlent avec comme corollaire l'émergence d'un phénomène de gentrification de plus en plus marqué, expliqué notamment par le retour en ville de certains ménages.

Globalement le centre-ville historique présente des problèmes d'emploi particulièrement importants et est également caractérisé par un taux élevé de logements vides. On y retrouve aussi un taux élevé de ménages isolés, Liège occupant la première place en termes de proportion d'isolés.

LIEGE ET Verviers



Les populations en situation de précarité sont surtout concentrées dans les quartiers anciens de la partie septentrionale de la ville, vers Féronstrée et au-delà, sur la rive gauche, en Outremeuse, de même qu'en rive droite dans le grand ensemble de logements sociaux de Droixhe, quartier repris comme socialement en grande difficulté et pour lequel un projet de requalification est en cours. C'est dans ces différentes parties de la ville que l'on trouve le plus fréquemment la conjonction des quatre dimensions expliquant la précarité de ces populations (emploi, formation, logement et santé).

La configuration de la ville de Liège est également caractérisée par un noyau urbain entouré de zones industrielles et ouvrières péricentrales datant du 19^{ème} ou du début du 20^{ème} siècle. On y retrouve notamment les populations d'étrangers issues des premières vagues de l'immigration ouvrière. Contrairement à la situation bruxelloise, ces populations se concentrent en périphérie, sur les versants et les plateaux de rive gauche (Saint-Nicolas, Grâce-Hollogne), dans l'axe de la vallée de la Meuse, en aval et en amont et, dans une moindre mesure, autour de quelques noyaux charbonniers à l'est (Fléron) ou dans des zones industrielles de la basse vallée de la Vesdre.

La région urbaine liégeoise se caractérise également par le taux le plus important de population à dominante belge se localisant dans les quartiers en grande difficulté (type 2). Cette situation concerne près

de 11.000 personnes. On retrouve ce type de population tout aussi bien dans la partie amont de la vallée de la Meuse à hauteur d'Engis et de Flemale qui localise plusieurs quartiers de ce type, à Herstal, à Seraing, que dans la basse-Meuse sur la commune d'Oupeye. Ces quartiers correspondent en grande partie à des cités sociales assez vastes.

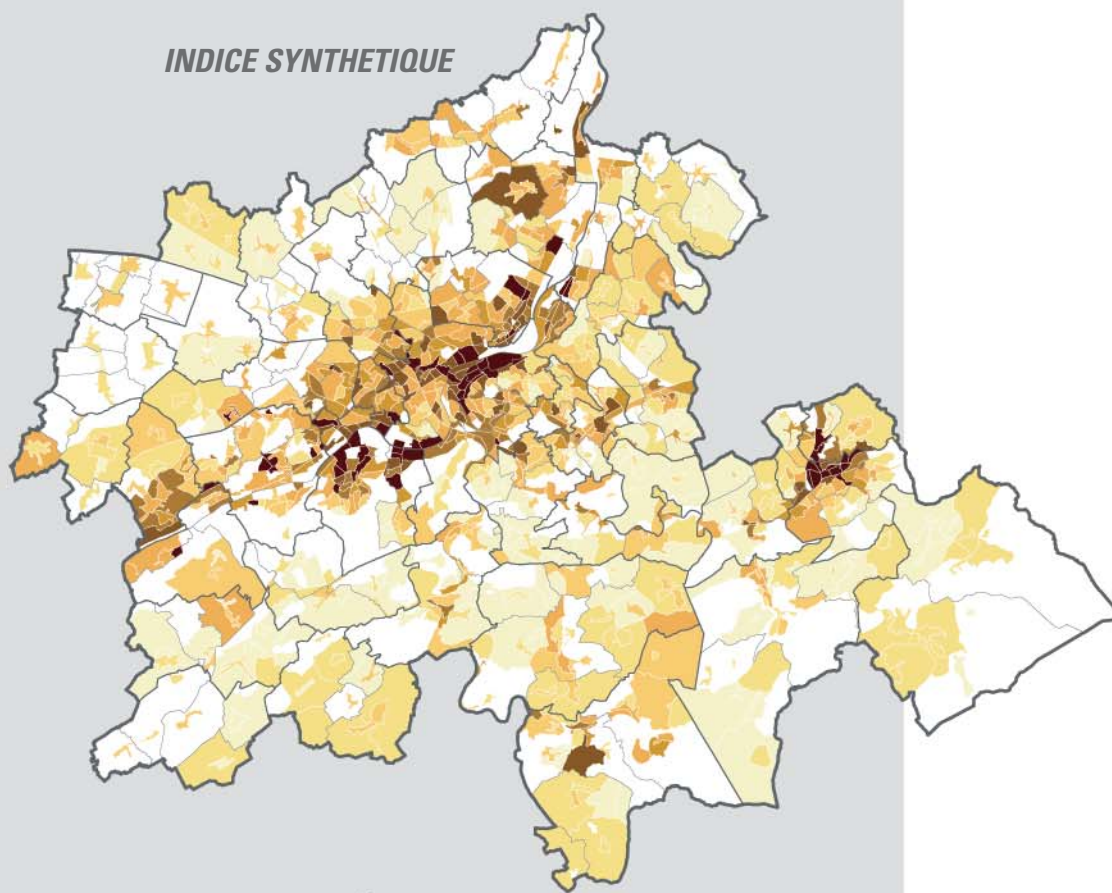
Globalement, ce sont bien les zones périurbaines qui, comme ailleurs, fixent les populations aux plus hauts revenus constituées des propriétaires, dans les logements les plus récents. L'extension périurbaine la plus aisée et la plus diffuse s'est principalement développée vers le sud, en direction des paysages variés et vallonnés du Condroz (Neupré, Esneux).

La région de **Verviers** présente un modèle relativement simple de concentration des bas statuts socio-économiques dans la vieille zone industrielle textile du fond de la vallée de la Vesdre, alors que les quartiers aisés occupent les topographies plus élevées du versant sud de la vallée et les zones périurbaines qui les prolongent vers les hauteurs de l'Ardenne.

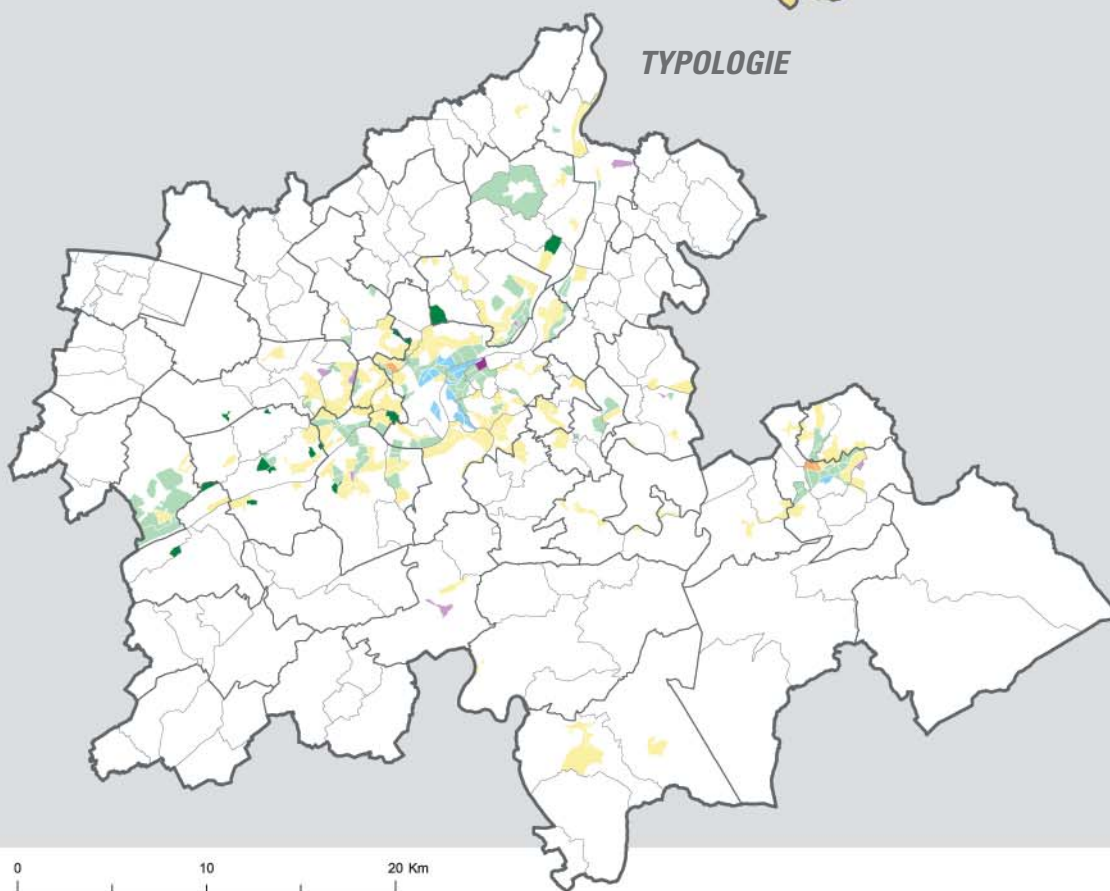
Une partie importante de la population, près de 31.000 personnes, se localise dans des quartiers en difficulté ou en légère difficulté. La situation reste préoccupante et s'aggrave même pour les quartiers abritant de forte concentration d'étrangers issus de pays pauvres, avec des problèmes aigus de qualification et d'emploi et l'émergence de phénomènes de ghettoïsation.

LIEGE ET Verviers

INDICE SYNTHETIQUE



Typologie



0 10 20 Km

LE SILLON INDUSTRIEL HENNUYER: CHARLEROI, LA LOUVIERE, MONS

Avec la région bruxelloise, le sillon industriel regroupant Charleroi, La Louvière et Mons est la région la plus préoccupante en matière de précarité. Elle concentre d'importantes populations précarisées, mais surtout, c'est dans cette région que l'on retrouve le plus grand nombre de quartiers concernés et présentant les difficultés les plus marquées.

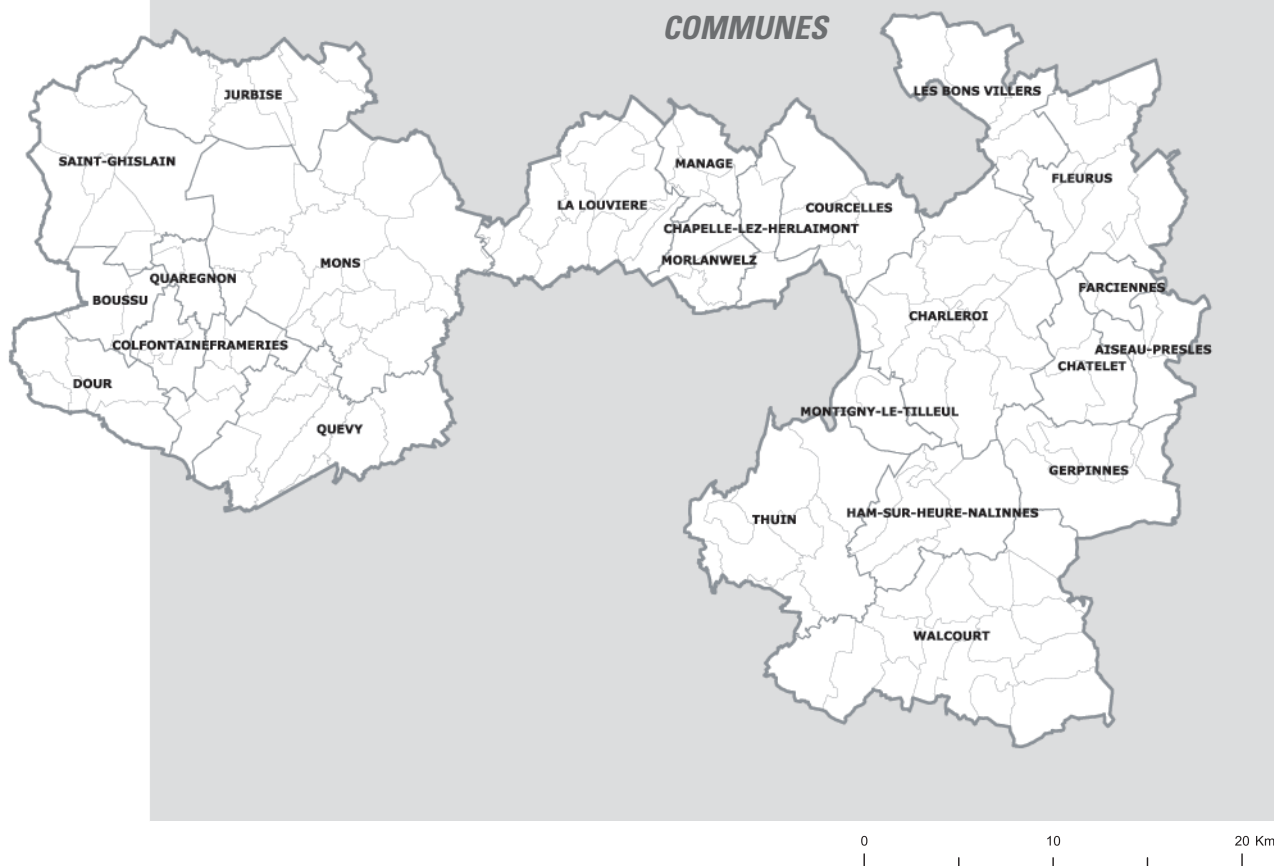
On soulignera cependant la légère amélioration constatée dans la région urbaine de **La Louvière**, dont certains quartiers sont désormais qualifiés comme étant "en légère difficulté" (type 7). On y localise cependant encore plusieurs quartiers en grande difficulté relevant du type 2 et du type 1, ce qui concerne principalement la problématique des cités sociales tant anciennes (La Louvière, Morlanwelz, Chapelle-lez-Herlaimont) que plus récentes (La Louvière).

La région urbaine **montoise**, et plus particulièrement sa partie occidentale (Quaregnon, Frameries, Colfontaine, Boussu, Dour), est surtout caractérisée par des quartiers moyennement en difficultés. Les problèmes d'emploi y sont très présents. Les différents indices relatifs à la qualité du logement reflètent un bâti ancien, peu rénové et de mauvaise qualité. C'est globalement une caractéristique commune à l'ensemble du sillon hennuyer où on retrouve un habitat médiocre fortement inséré dans l'ancien tissu industriel et qui tant morphologiquement que fonctionnellement ne présente pas une forte urbanité.

La région urbaine de **Charleroi** est l'une des plus problématiques. Les situations liées aux problèmes de revenu, de santé et de chômage y sont très ancrées et se retrouvent souvent en bordure immédiate des grands ensembles industriels ou à proximité des sites charbonniers désaffectés. Les taux élevés de

4

CHARLEROI, LA LOUVIERE, MONS



Description des résultats par région urbaine

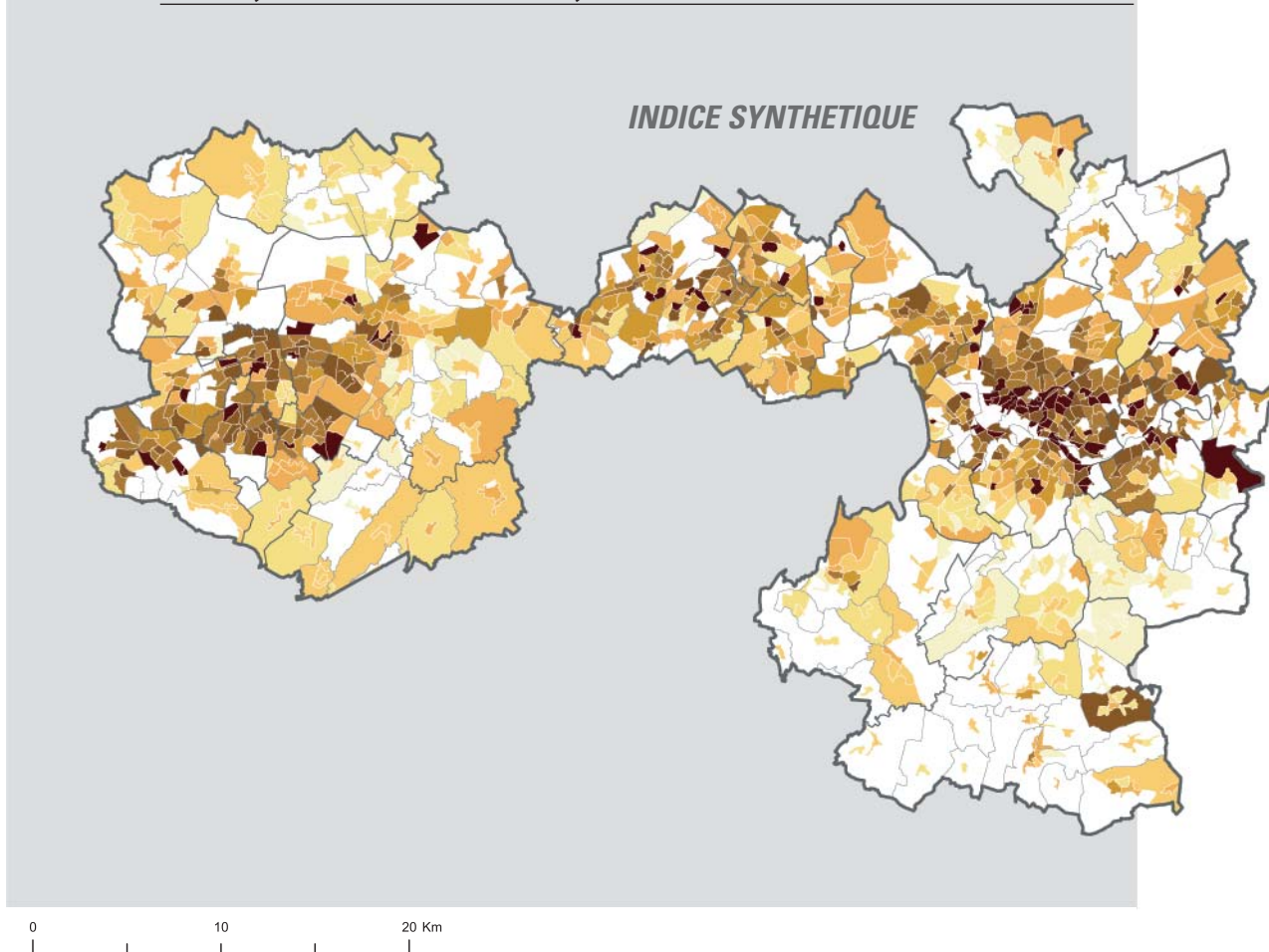
ménages dont aucun membre ne dispose d'un revenu du travail et d'isolés caractérisent, comme c'est en général le cas, le centre-ville de Charleroi. C'est également à Charleroi que se localisent les quartiers avec une forte présence d'étrangers issus de pays pauvres (type 3). On retrouve également une forte représentation de quartiers du type 2 et du type 1 liés à la dégradation des conditions de vie dans certaines cités sociales qui abritent tant des populations autochtones qu'issues des pays pauvres. Cela concerne principalement la ville de Charleroi, mais aussi des communes plus périphériques telles que Courcelles ou Aiseau-Presles.

Contrairement à Liège et à des villes moyennes telles que Namur et Tournai, le sillon hennuyer n'est pas touché par le phénomène de gentrification, à l'exception notoire de l'intra-muros montois qui se dégage clairement.

Seules font exception dans ce tableau, les zones périurbaines aisées de la ceinture verte du sud de Charleroi, de Montigny-le-Tilleul à Gerpinnes, des extensions périurbaines moins aisées au nord-est, vers Fleurus, quelques quartiers aisés au sud-est et à l'est de Mons, en direction du bois d'Havré. Mais les zones périurbaines aisées sont bien moins développées autour de Charleroi qu'elles ne le sont en périphérie liégeoise, traduisant à la fois une faiblesse historique de la bourgeoisie carolorégienne et un positionnement moindre de la ville dans la hiérarchie urbaine.

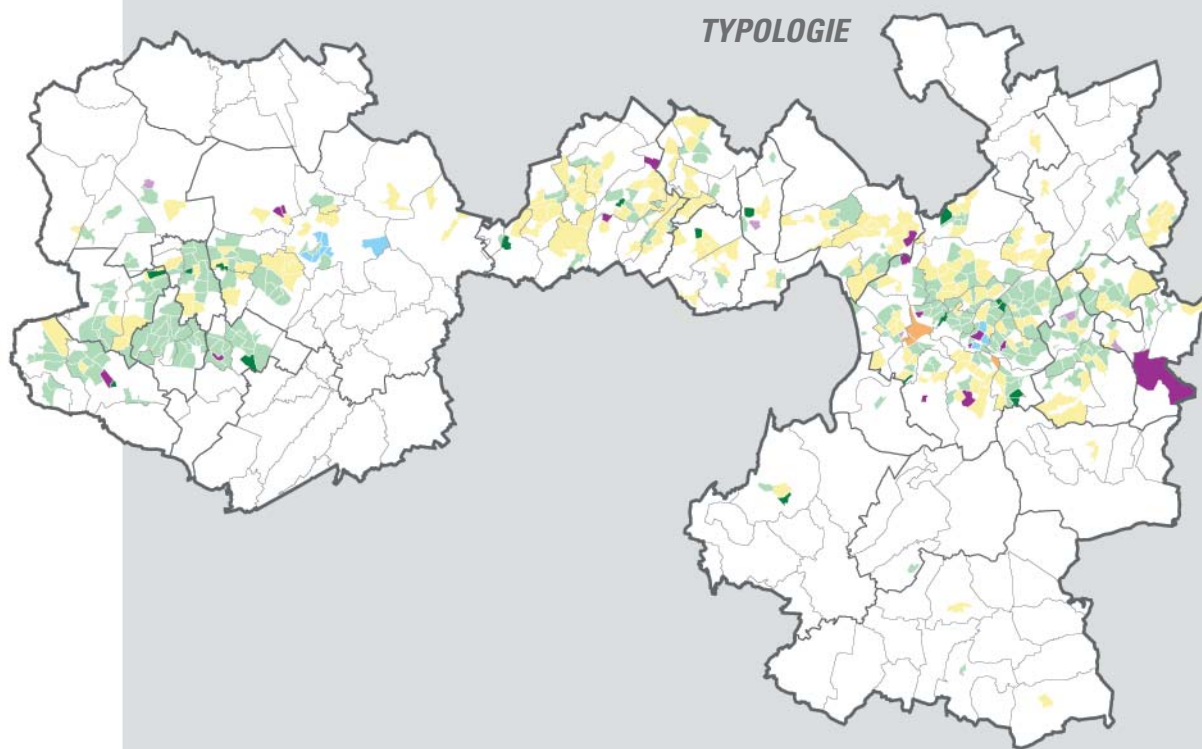
Les problèmes des quartiers en difficulté et des interventions à y mener relèvent donc ici non seulement de la problématique sociale en région d'ancienne industrialisation, mais aussi d'une problématique plus spécifique d'aménagement du territoire et de structuration spatiale.

CHARLEROI, LA LOUVIERE, MONS



CHARLEROI, LA LOUVIERE, MONS

TYPOLOGIE



0 10 20 Km

4

Description des résultats par région urbaine

NAMUR

Capitale de la Région wallonne, Namur apparaît comme une ville prospère par comparaison aux difficultés que doivent affronter l'agglomération liégeoise et la conurbation du sillon hennuyer. Le pourcentage de la population vivant dans des quartiers en difficulté est plus de deux fois moindre que dans ces dernières. Historiquement, cette situation s'explique par le fait que Namur n'a pas développé un tissu industriel important et ne doit pas en gérer sa reconversion. Elle n'a donc pas, en corollaire, connu de fortes concentrations d'étrangers issus des premières vagues de l'immigration et offre encore actuellement une faible représentation d'ouvriers. La situation relativement favorable de Namur dans le contexte wallon ne doit cependant pas faire oublier qu'en termes relatifs de part de la population vivant dans des quartiers en difficulté, la situation y est néanmoins moins favorable que dans des villes flamandes comparables telles Hasselt ou Malines.

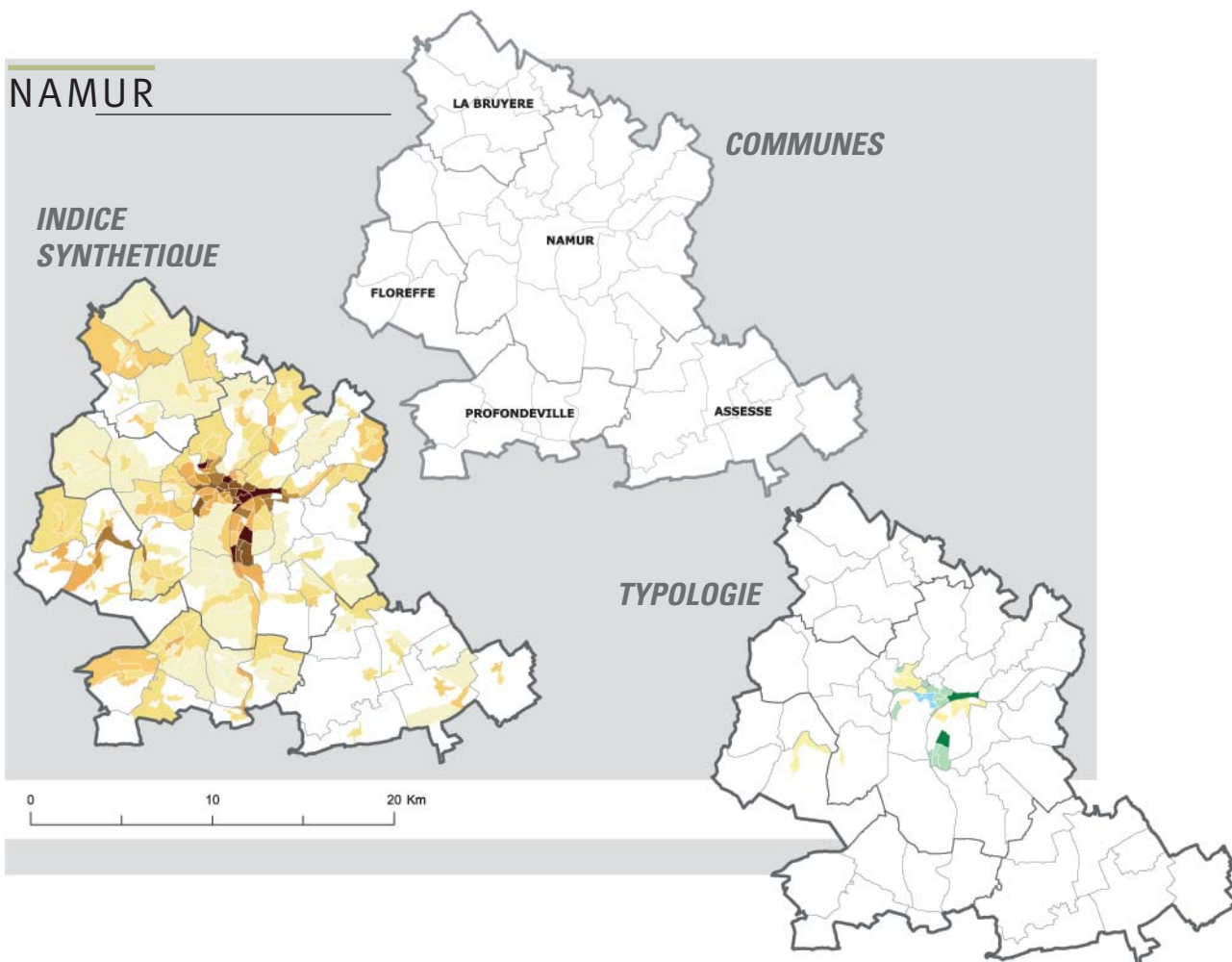
Les populations précarisées sont principalement concentrées dans la corbeille namuroise. L'analyse typologique montre que la gentrification s'accroît dans le centre ville. Dans le cas de Namur, ce processus doit être nuancé par le fait qu'il s'agit d'une ville polarisante en matière d'enseignement supé-

rieur, abritant donc une population importante d'étudiants. La revalorisation du centre-ville opérée depuis plusieurs années, associée à un bâti historique de qualité, joue sans conteste un rôle d'attraction mettant plus encore en difficulté les populations socialement les plus fragilisées.

Outre ce phénomène propre au centre ville namurois, les quartiers les plus défavorisés se localisent dans les faubourgs immédiats, ainsi que dans les quartiers de logements sociaux s'allongeant le long des anciennes chaussées. C'est ainsi que Belgrade, Saint-Servais, Salzinnes abritent des quartiers en difficulté ou en légère difficulté. On y remarquera que la problématique "santé" y est particulièrement importante, ce qui est caractéristique de ces quartiers périphériques, tout comme la question de l'insertion sur le marché du travail.

Deux zones ressortent comme étant en grande difficulté avec une forte proportion de population belge (quartier d'Herbatte et Seden), ce qui concerne potentiellement plus de 2000 personnes. Ces quartiers sont caractérisés par une accumulation de problèmes liés à l'emploi, à la formation, au logement et à la santé. Ils concentrent les cités sociales implantées historiquement dans la première couronne namuroise.

NAMUR



TOURNAI

Tournai est une ville moyenne de 67.000 habitants dont la région urbaine correspond en grande partie aux limites du territoire communal, fait expliqué par l'ampleur exceptionnelle des fusions de communes dont elle a bénéficié. C'est, parmi les régions urbaines wallonnes, celle où la part absolue de la population vivant dans des quartiers en difficulté est la plus faible et où les contrastes sociaux sont en définitive le moins prononcés.

Les différenciations sociales reproduisent un modèle classique centre – périphérie où les bas statuts sont concentrés dans le noyau urbain historique. On soulignera une très faible présence d'étrangers issus de pays pauvres. Aucun quartier appartenant à la typologie 3 ne s'y retrouve, ce qui est commun à l'ensemble des villes moyennes wallonnes.

La principale caractéristique de Tournai est l'importance du processus de gentrification observée dans son intra-muros, puisque ce phénomène semble toucher à présent la majorité des quartiers du centre-ville. On y constate en effet une forte proximité entre populations précarisées et populations plus aisées. L'amplification de ce processus s'explique en partie par les effets d'une politique de rénovation urbaine et de revalorisation des espaces publics entraînant globalement une amélioration du cadre bâti et en

corollaire l'arrivée d'un nouveau type d'habitant. La proximité du pôle lillois et son influence grandissante sur le marché immobilier local est probablement un autre élément explicatif. L'effet de centralité de la ville pour des populations plus précarisées, avec notamment la présence de grands équipements (hôpital, maisons d'accueil, ...), reste cependant entier et explique cette importante mixité spatiale. La problématique dominante du centre-ville reste la difficulté d'insertion sur le marché du travail, comme le montre l'indice thématique consacré à l'emploi.

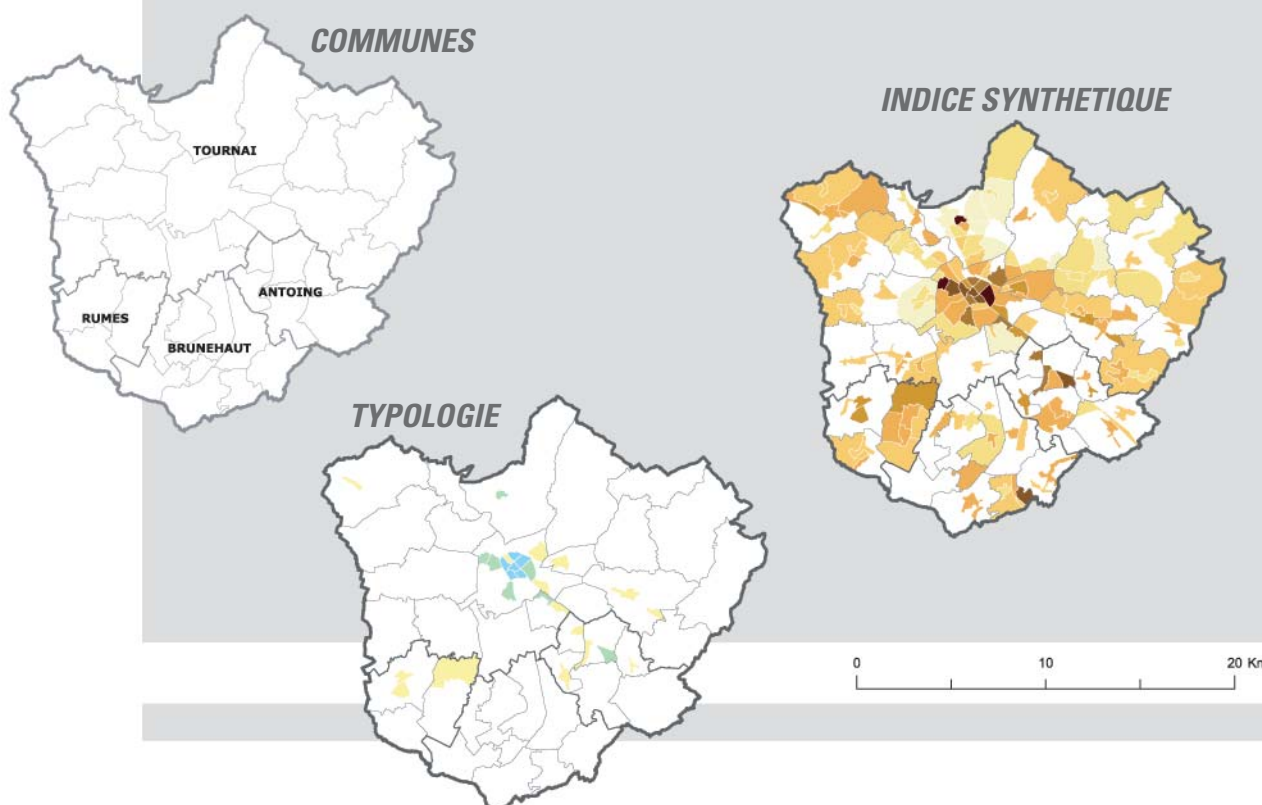
Pour le reste, il s'agit de quartiers moyennement précarisés, avec à nouveau des indicateurs négatifs en termes d'emploi et de qualification. Spatialement, ces quartiers correspondent en grande partie aux entrées de la ville qui historiquement ont concentré les populations précarisées à Tournai et qui globalement présentent encore une mauvaise image de marque.

Les statuts sociaux plus élevés sont quant à eux les mieux représentés dans une couronne à 4-5 kilomètres du centre et se localisent dans les zones périurbaines vers le Nord-Ouest. L'influence du Pays des Collines et de la région du courtrais se fait ici clairement sentir.

4

Description des résultats par région urbaine

TOURNAI



BRUXELLES ET LOUVAIN

La localisation de la pauvreté et de la richesse présente à **Bruxelles** un modèle relativement original dans le contexte urbain européen, dont les conséquences sont accentuées par les limites politiques qui séparent la partie centrale de la région urbaine de sa couronne périphérique. En effet, la bourgeoisie bruxelloise a très précocement déserté le centre-ville au profit de banlieues toujours plus éloignées, séduite par le modèle de la maison unifamiliale, alors que le centre impose souvent l'appartement, fut-il luxueux. Ces départs du centre, renforcés par des opérations urbanistiques de grande ampleur, dont la Jonction ferroviaire Nord-Midi et, après la seconde guerre mondiale, l'extension considérable du parc des bureaux, ont fait de Bruxelles la ville européenne qui, avec Londres, est la plus clairement caractérisée par un Business District central vide d'habitants (est du pentagone, Quartier Léopold-Schuman, Quartier Nord). Se superpose à cette logique centre - périphérie, une division est - ouest de l'espace bruxellois qui s'est dessinée dès les premiers siècles du développement de la ville.

Le versant oriental, au relief accusé, a vu dès l'origine l'installation de l'aristocratie, en direction du Palais ducal. Au 19^{ème} siècle, les premiers faubourgs bourgeois et aristocratiques le prolongent sur le plateau, poussant ensuite en direction du Bois de la Cambre et de la Forêt de Soignes. Aujourd'hui, les attractions linguistiques s'ajoutent aux attraits paysagers pour favoriser la périurbanisation en direction du Brabant wallon.

La large vallée alluviale et le versant occidental de la Senne, au relief peu accentué, ont à l'inverse toujours concentré les populations pauvres, puis les zones industrielles. L'affaiblissement numérique progressif de la classe ouvrière bruxelloise traditionnelle, les logements libérés par la classe moyenne et la bourgeoisie quittant les quartiers centraux, l'absence de destructions du fait des guerres, ont dégagé un habitat ancien, individuel ou en petites maisons de rapport, pour le logement locatif des populations les plus fragiles en bordure du centre d'affaires, surtout au nord, à l'ouest et au sud de celui-ci. Bruxelles, comme en général les villes belges d'ailleurs, ne connaît que peu l'habitat des plus pauvres en HLM et en banlieue, comme il s'est développé en France pour répondre aux énormes besoins en logements apparus après la seconde guerre mondiale suite à la faiblesse de la construction entre les deux guerres, au comblement brutal du retard d'urbanisation que connaissait ce pays et aux afflux de populations rurales et immigrées. Quant aux classes moyennes, si

quelques ensembles de blocs de logements ont bien été construits pour elles dans les quartiers de la seconde couronne dans les décennies d'après guerre, il ne s'est jamais agi là que d'un phénomène minoritaire par rapport à celui de la construction mitoyenne d'immeubles individuels d'abord, de pavillons périurbains ensuite.

Il en résulte aujourd'hui une opposition socio-spatiale particulièrement forte, entre d'une part une concentration de la pauvreté dans les quartiers de l'ouest du pentagone (le cœur historique intra-muros), les faubourgs de première couronne du 19^{ème} siècle et le long de l'ancien axe industriel de la vallée de la Senne, et d'autre part l'aisance plus ou moins marquée des quartiers du haut de la ville intra-muros, de seconde couronne et périphériques.

C'est dans les parties occidentales du pentagone et de la première couronne que s'observent les plus fortes concentrations en quartiers fragilisés, dans un croissant s'étendant de Saint-Josse et l'ouest de Schaerbeek au bas de Saint-Gilles et au nord de Forest, incluant les quartiers du pentagone correspondant à la ville basse et aux Marolles. A partir des années 1960 et le déclin industriel de Bruxelles, les anciens logements ouvriers, souvent vétustes mais abordables financièrement, seront peu à peu réinvestis par une population en grande partie immigrée et peu qualifiée, aux faibles chances d'insertion professionnelle dans une ville en pleine tertiarisation.

Depuis une dizaine d'années néanmoins, certains de ces quartiers font l'objet, surtout après rénovation de l'espace public, d'une reconquête par des ménages jeunes à niveau élevé de formation socio-culturelle, issus de la bourgeoisie, voire d'étrangers aisés dont la présence est liée aux fonctions internationales de Bruxelles. Il s'agit surtout de quartiers centraux du Pentagone, mais ce phénomène s'observe, quoiqu'encore timidement, dans certains quartiers plus occidentaux (rue Dansaert, quartier Maritime de Molenbeek, ...), riches en bâtiments industriels aménageables en lofts notamment.

L'est du pentagone et de la première couronne apparaissent nettement moins précarisés. Il s'agit ici d'anciens quartiers princiers au-delà desquels se sont développés, à partir des années 1840, des faubourgs bourgeois, voire aristocratiques, atteignant les boulevards de la deuxième ceinture à la veille de la Première Guerre mondiale. A partir des années 1960, de nouveaux quartiers monofonctionnels de bureaux se sont installés dans ces faubourgs, remplaçant

BRUXELLES ET LOUVAIN

COMMUNES



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

- | | |
|--------------------------|--------------------------|
| 1. Ganshoren | 11. Anderlecht |
| 2. Jette | 12. Saint-Gilles |
| 3. Schaerbeek | 13. Ixelles |
| 4. Evere | 14. Etterbeek |
| 5. Berchem-Sainte-Agathe | 15. Woluwe- Saint-Pierre |
| 6. Koekelberg | 16. Forest |
| 7. Molenbeek-Saint-Jean | 17. Uccle |
| 8. Bruxelles | 18. Watermael-Boitsfort |
| 9. Saint-Josse-ten-Node | 19. Auderghem |
| 10. Woluwe-Saint-Lambert | |

dans un premier temps les hôtels de maître du quartier Léopold, puis s'étendant vers l'est, en direction du rond-point Schuman (quartier européen). La spéculation immobilière que ces développements ont entraîné dans les quartiers voisins a contribué à dégrader le parc de logements, réinvesti par une population beaucoup plus pauvre, souvent issue de vagues d'immigration. Néanmoins, davantage qu'à l'ouest, les signes de gentrification y sont patents, notamment du fait de la proximité de l'université et des institutions européennes, mais aussi d'opérations précoces de rénovation urbaine (haut de Saint-Gilles, quartier Saint-Boniface à Ixelles).

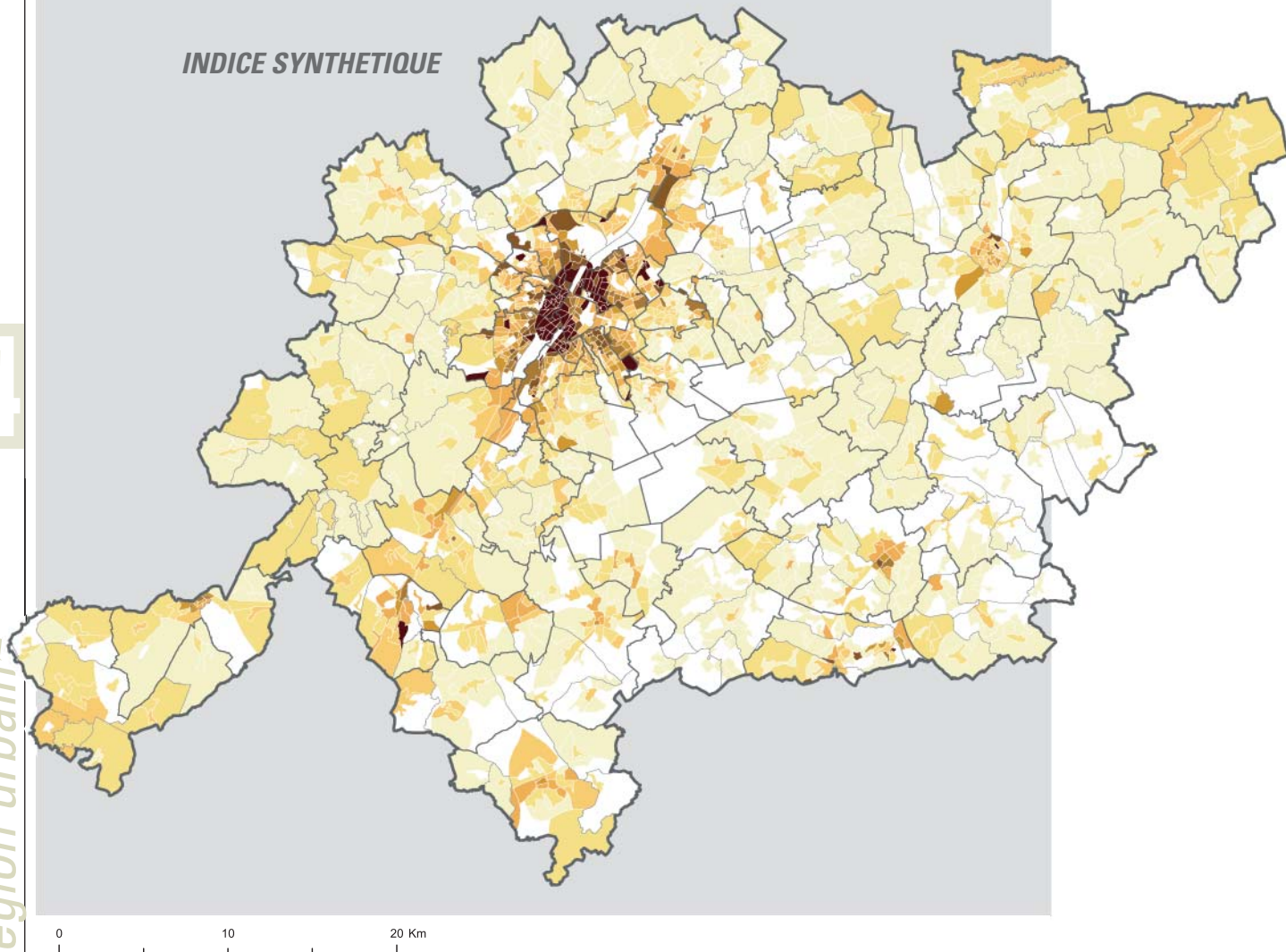
Les zones les plus aisées correspondent aux faubourgs de deuxième couronne et périurbaines. On retrouve malgré tout une nette dichotomie entre un quadrant sud-est bruxellois particulièrement privilégié, d'Uccle aux Woluwe, et le reste de la seconde couronne moins favorablement positionné.

La seconde couronne bruxelloise présente néanmoins plusieurs quartiers en situation précaire, correspondant aux quelques cités sociales construites en région bruxelloise, des cités jardins, tels le Bon Air et La Roue à Anderlecht ou le Homborch à Uccle aux blocs sociaux, tels le Peterbos à Anderlecht ou la Cité Modèle à Laeken. La situation de leurs occupants apparaît davantage précaire à l'ouest et au nord de la Région, alors que dans le quadrant sud-est, ces logements sociaux sont en partie occupés par des ménages plus aisés.

Enfin, quelques quartiers largement peuplés d'étudiants – les campus Erasme à Anderlecht, de la Plaine à Ixelles, de l'UCL à Woluwe-Saint-Lambert et le centre de Louvain-la-neuve – se démarquent particulièrement, car cette population échappe encore au marché du travail, y loge dans des meublés généralement exigus et concentre une grande part d'étudiants étrangers.

BRUXELLES ET LOUVAIN

INDICE SYNTHETIQUE



Une analyse plus détaillée de **Louvain** révèle de prime abord une structure nord-sud à l'intérieur de la ville, avec une population plus aisée au sud et plus pauvre au nord. L'ancienne présence d'industries le long du canal Louvain-Malines, aujourd'hui dominée par InBev Belgium N.V., et le fait que la plupart des logements sociaux (dont le fameux complexe de tours du Sint-Maartensdal) sont situés au nord de la ville, expliquent le caractère plus ouvrier des quartiers.

On retrouve ce genre de quartiers dans le centre de Kessel-Lo à l'est-nord-est de la ville, aux prises avec de nombreuses friches, des problèmes de mobilité et un sentiment d'insécurité croissant. Certaines tendances récentes montrent toutefois que de nombreux jeunes ménages et de nouveaux venus sur le marché du travail sont intéressés par ces quartiers ouvriers où ils ont la possibilité d'acquérir une ancienne maison à rénover, de sorte que bien sou-

vent la population d'origine ainsi supplantée se tourne vers les logements sociaux.

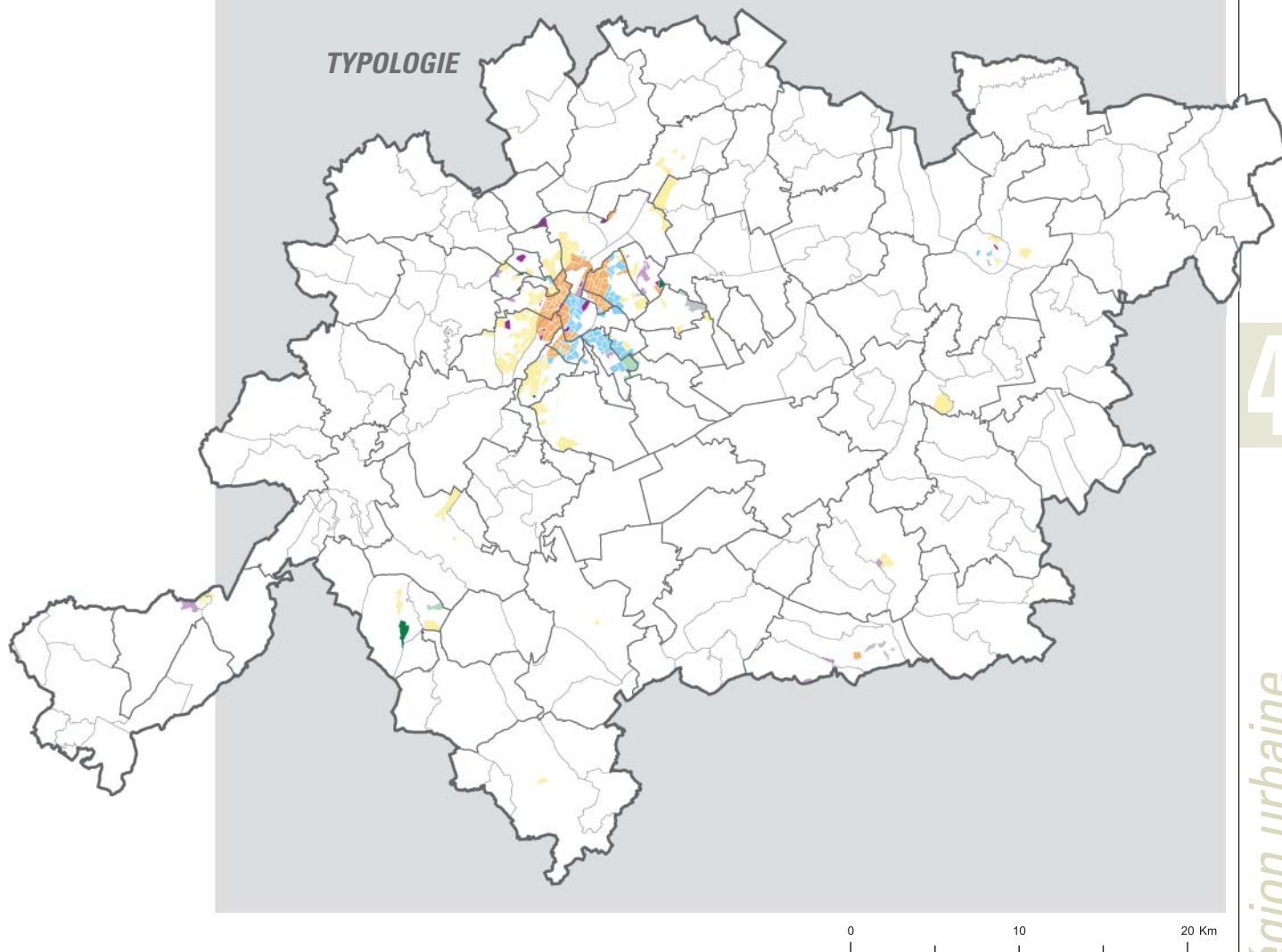
De plus, des logements initialement conçus pour étudiants sont parfois habités par des ménages en situation précaire çà et là dans la ville.

Cependant, le poids de l'université, de l'enseignement secondaire et du siège du Boerenbond font de Louvain une ville essentiellement tertiaire dans l'ensemble, ce qui explique aussi l'absence d'immigration ouvrière (en revanche, les réfugiés et demandeurs d'asiles sont relativement surreprésentés suite au caractère international de la population étudiante) et la faiblesse des précarités.

Au sud, le Bois d'Heverlee et la Forêt de Meerdal jouent un rôle parallèle à celui de la Forêt de Soignes pour Bruxelles et attirent depuis longtemps l'élite louvaniste dans cette direction, jusqu'à Oud-

BRUXELLES ET LOUVAIN

TYPOLOGIE



Heverlee. Cependant, la périurbanisation plus récente s'étend concentriquement autour de la ville. En effet, les communes de Rotselaar, Lubbeek, Herent et Bierbeek combinent leurs paysages verdoyants et ondulés, avec une accessibilité autoroutière fort accrue depuis le début des années quatre-vingt (E40 au sud et A2 au nord de la ville), ce qui attire une population aisée, parfois autant tournée vers Bruxelles que Louvain.

Tout au sud de la région urbaine, on remarquera un quartier peu performant, surtout en termes d'emploi, dans le contexte louvaniste. Il s'agit d'un quartier rural de Oud-Heverlee, en bordure de forêt, où se situe un camping accueillant des résidents permanents n'ayant accès ni au travail ni au logement dans la ville.

5

Conclusion

Ce nouvel atlas des quartiers en difficulté couvre, avec le précédent, une période de plus de dix ans. Si on ne peut que comprendre et approuver la nécessité de mener des actions politiques ponctuelle et efficaces dans ces quartiers, force est de constater que, pour des raisons structurelles et / ou historiques, ils n'en restent pas moins toujours marqués par les stigmates les plus négatifs des inégalités sociales. Les effets des inégalités sociales qui affectent les individus se trouvent en effet renforcés par leur concentration spatiale.

Un premier type de quartiers en difficulté se situe dans les ceintures ouvrières des grandes villes, héritées du 19^{ème} siècle. Le chômage y a accompagné la désindustrialisation, aggravé par le manque de formation. La situation de ces quartiers est d'autant plus difficile que les conditions d'habitat et les équipements n'y ont jamais été d'une qualité équivalente à celle des quartiers anciens plus favorisés. Selon les villes, et à Bruxelles en particulier, la classe ouvrière traditionnelle a été ici plus ou moins substituée, à partir des années 1960 et 1970, par une immigration étrangère, qui a remplacé les populations belges en ascension sociale. Les stigmates de l'origine ethnique ne font toutefois que renforcer un destin commun aux quartiers défavorisés restés majoritairement peuplés de Belges de souche : la crise et son corollaire, la recherche de flexibilité et de compétitivité accrues de l'économie ont profondément ancré le chômage structurel dans ces quartiers.

Un deuxième groupe de quartiers en difficulté se retrouve le long de l'axe industriel wallon et en partie dans la région minière du Limbourg. C'est la même histoire qui se répète ici, celle d'un changement économique structurel et de forces de travail devenues inutiles, à cette différence près que la fermeture des mines de charbon et la crise de l'industrie lourde (en Wallonie) sont en grande partie à l'origine des problèmes. Les principales différences résident dans le fait que la concentration des travailleurs a été déterminée dans ce cas-ci par la présence des matières premières et de l'industrie, plutôt que par la concentration urbaine.

Enfin, on trouve des quartiers de logements sociaux, tant dans les centres que dans la périphérie des agglomérations, et pour une large part autour des zones industrielles à centralité urbaine peu marquée. Il existe un lien évident entre les règles d'accès au logement social et les critères qui caractérisent ce type de quartiers en difficulté. Ces règles d'accès font que, vu l'incapacité des mécanismes du marché à procurer à chaque ménage un logement décent, les ménages les plus défavorisés se retrouvent concentrés dans les logements sociaux. En dépit des avantages financiers de la construction groupée, ils forment dans le paysage belge des quartiers assez caractéristiques, bien que leur ampleur n'ait jamais atteint les dimensions observées dans les pays voisins, en raison de la priorité placée en Belgique sur l'accès au logement individuel.

Les quartiers en difficultés concentrent des groupes de population confrontés à des problèmes économiques et sociaux, voire culturels, souvent couplés à un manque de représentation au niveau politique. Beaucoup de leviers nécessaires au changement se situent à l'échelle de la Région et de la Communauté, ou au niveau fédéral, voire européen. L'atlas précédent a dressé la carte d'un grave problème de société. Celui-ci en confirme l'importance. Il faut espérer qu'il contribuera à accentuer la prise de conscience, par les autorités compétentes et aux niveaux supérieurs du pouvoir, de la difficile relation entre le global, les problèmes locaux et leurs solutions.